

**COMPTE
ADMINISTRATIF**

2017

**Conseil municipal du
5 juin 2018**

SOMMAIRE

Le budget principal :

I – La clôture budgétaire 2017

- a) La situation financière fin 2017 page 03
- b) Le résultat à affecter page 10
- c) Le rapprochement des réalisations aux prévisions page 11

II – La structure du compte administratif 2017

Présentation générale page 13

Section de Fonctionnement :

- a) Les recettes de fonctionnement page 14
- b) Les dépenses de fonctionnement page 22

Section d'investissement :

- a) Les ressources d'investissement page 27
- b) Les emplois d'investissement page 30
- c) Les restes à réaliser page 33

III – Documents annexes :

- a) Section de fonctionnement : répartition sur 100 € du CA 2017 page 34
- b) Section d'investissement : répartition des dépenses réelles par fonction..... page 35
- c) Les emprunts garantis page 36
- d) Les ratios page 36
- e) Les provisions page 37

Les budgets annexes :

- I - Théâtre page 39
- II - Parkings aménagés page 43
- III - Service Public Funéraire..... page 45
- IV - Crématorium..... page 48

Principaux chiffres 2017

57,1 M€

Le montant des dépenses réelles du budget principal :

37,0 M€ en section de fonctionnement
20,1 M€ en section d'investissement

BAISSE DES DOTATIONS

-0,5 M€ en 2017

DGF : plus de 7 M€ de pertes cumulées sur la période 2014/2017

SÉRIEUX BUDGÉTAIRE

Baisse des dépenses réelles de fonctionnement

2017 : 37,0 M€
2016 : 37,2 M€

ÉPARGNE BRUTE

10,4 M€

Un niveau supérieur aux moyennes nationales, sans hausse de la fiscalité
Roanne 2017 : 285 €/habitant
Strate 2016 : 180 €/habitant

INVESTISSEMENT

Un niveau soutenu

13 M€

Plus de 55 M€ de dépenses d'équipement réalisées depuis le début du mandat

DETTE

Un encours maîtrisé

-1,2 M€

Roanne 2017 : 350 €/habitant
Strate 2016 : 1 095 €/habitant

I – La clôture budgétaire 2017

a) La situation financière à fin 2017

Le bilan financier, fin 2017, confirme la bonne santé financière de la ville et l'efficacité de la stratégie budgétaire mise en place par la Municipalité, dans un contexte national particulièrement contraint.

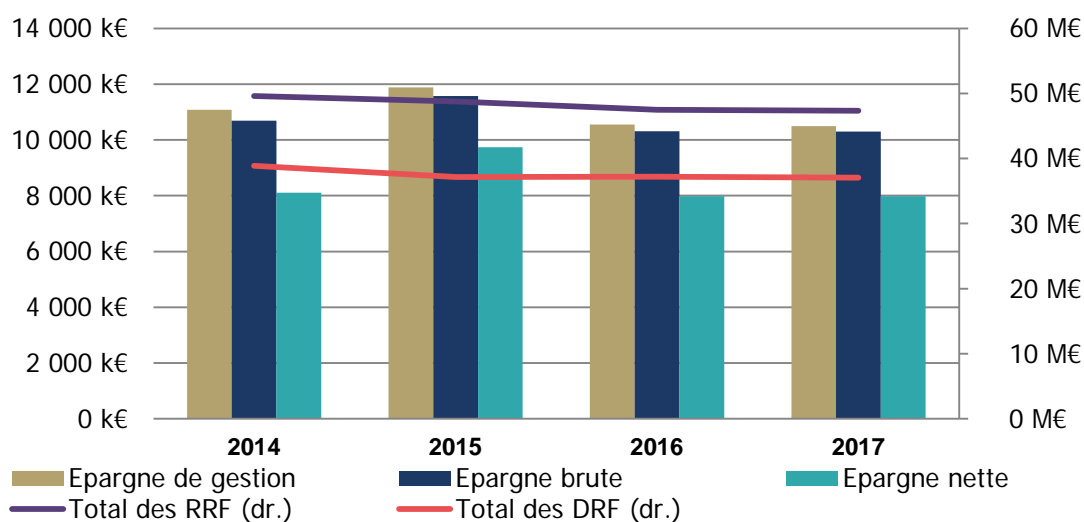
Malgré la baisse des dotations de l'État durant 4 années successives ; une baisse courageuse des taux de fiscalité en 2015 suivie d'une stabilité, la ville a déjà investi plus de 55 M€ depuis le début du mandat, tout en maintenant ses agrégats financiers bien au-delà des moyennes nationales.

➤ **Un état des lieux confirmé par la société « Finance active » dans son rapport d'analyse présenté ci-après :**

SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS 2014-2017 Finance Active - Rapport du 23/02/2018

✓ **Des niveaux d'épargne performants :**

Évolution des épargnes (hors cessions) et effet de ciseau



L'épargne de gestion mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, intérêts de la dette compris.

L'épargne nette est l'épargne disponible pour investir, après financement du remboursement de la dette.

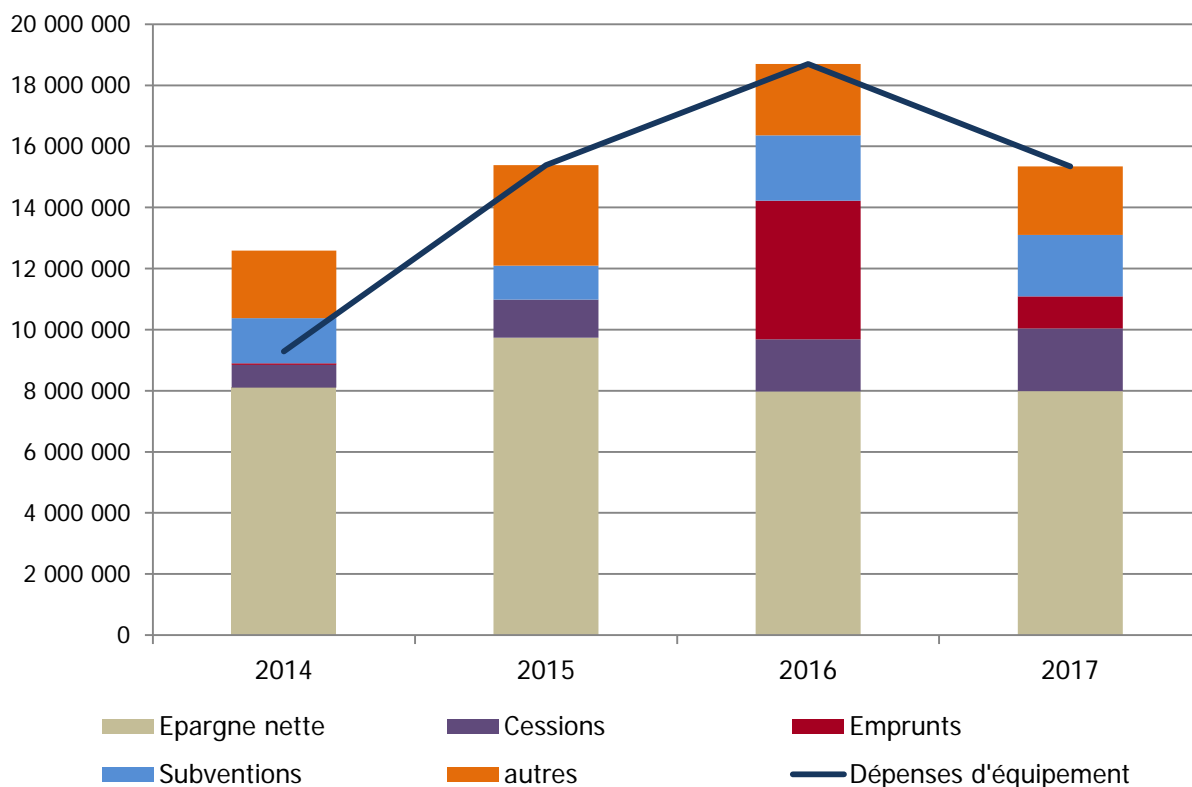
Entre 2014 et 2017, les trois niveaux d'épargne sont satisfaisants grâce au maintien d'un volume de recettes supérieur à celui des dépenses. En effet la Ville parvient à contenir ses dépenses de gestion courante, dans un contexte de légère érosion des recettes. L'exercice 2015 est particulièrement bon, grâce à une baisse de 4,4% des dépenses de fonctionnement, dont 6,6% sur les charges à caractère général, tandis que cette même année la ville a baissé ses taux d'imposition.

Globalement, sur la période, malgré une stagnation des recettes fiscales (baisse des taux de 3 % en 2015 et baisse des compensations fiscales versées par l'État), le **taux d'épargne brute**, après avoir atteint son plus haut niveau en 2015 (23,75 % des recettes réelles de fonctionnement) se maintient à un niveau confortable fin 2017 (21,75 %).

(Villes de même strate – Source Ministère des Finances : 11,85 % en 2015 ; 11,63 % en 2016)

✓ **Des dépenses d'équipement financées principalement par des ressources propres :**

Évolution des moyens de financement des dépenses d'équipement (en €)

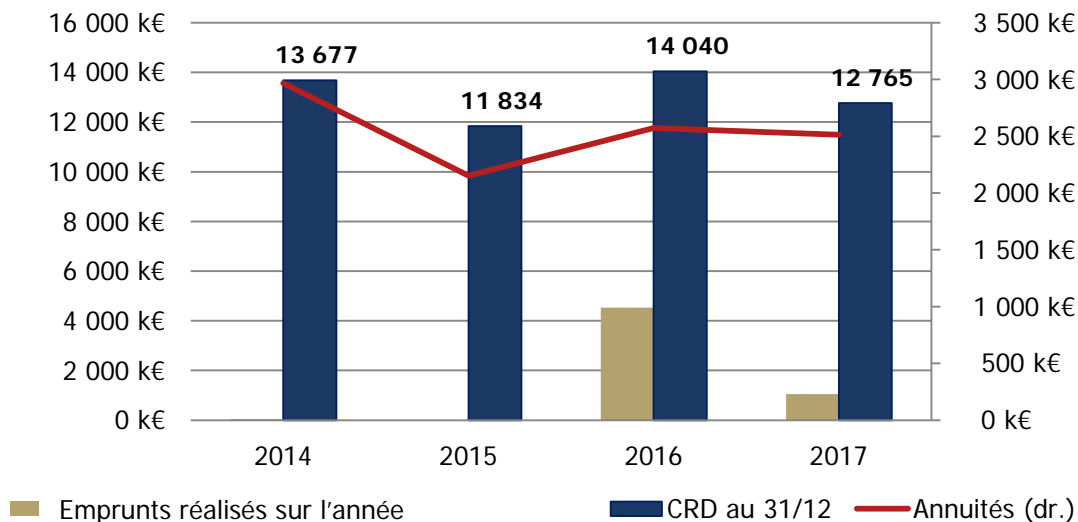


Les dépenses d'investissement de la ville s'élèvent à 55,3 M€ sur la période 2014-2017

- Les ressources propres (épargne nette, FCTVA, cessions...) financent sur la période 77% des besoins.
- Les subventions sont la seconde source de financement avec près de 11%.
- Le recours à l'emprunt contribue pour 9,1%.

✓ **Un encours de dette en légère baisse et un ratio de désendettement très bien positionné :**

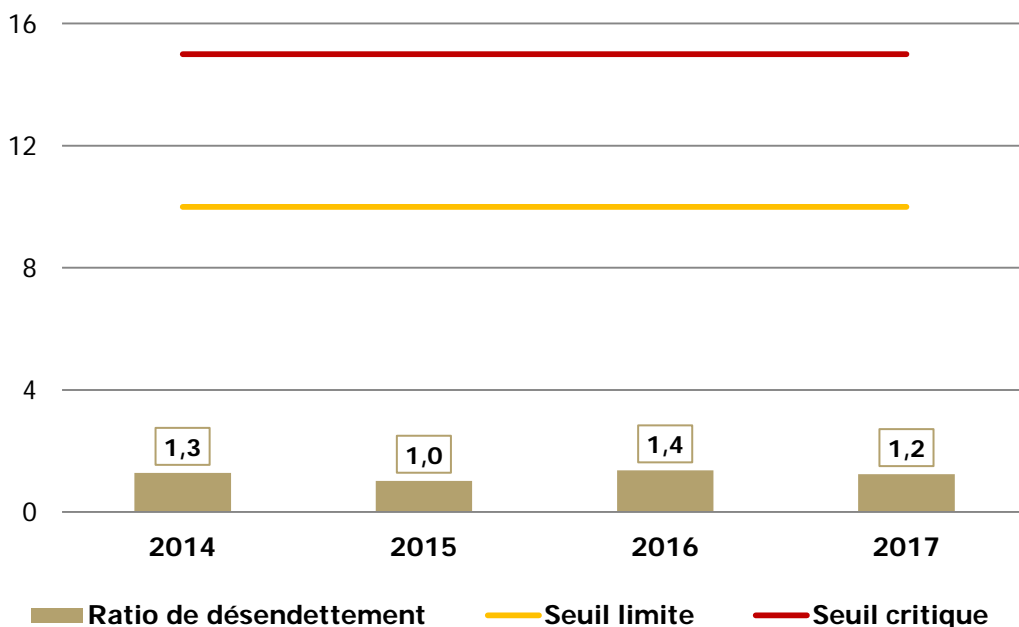
Évolution de l'encours de dette et du recours à l'emprunt (en K€)



Sur la période, la ville emprunte en fonction des besoins du PPI : aucun emprunt souscrit en 2014 et 2015 ; un emprunt de 4,5 M€ en 2016 (OCLT sur lequel la ville ne paye pas de frais financiers compte tenu du niveau négatif des taux) ; un prêt CDC d'un montant de 1,05M€ en 2017 (prêt économie d'énergie dont une partie est à taux zéro).

Le stock de dette s'établit à 12,8 M€ à fin 2017 contre 13,7 M€ à fin 2014. Le bon positionnement de l'épargne brute et un recours modéré à l'emprunt permettent à la ville d'afficher un ratio de désendettement très performant, nettement inférieur aux seuils d'alerte.

Ratio de désendettement en années



SYNTHESE DE LA DETTE AU 31/12/2017

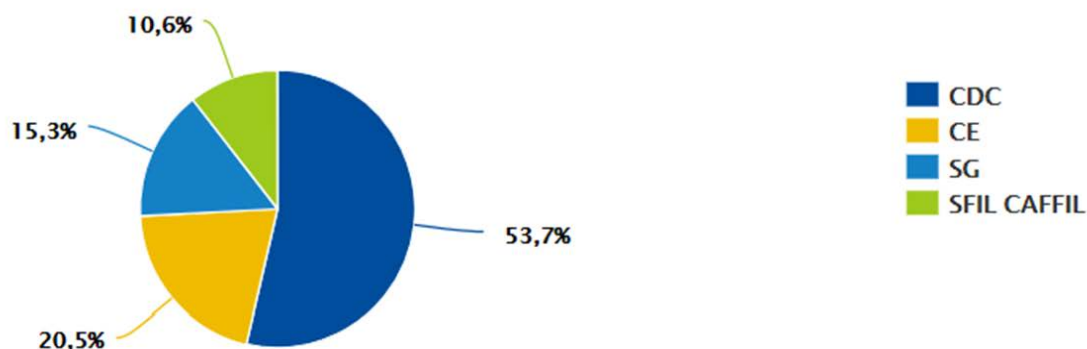
✓ Chiffres clés au 31/12/2017

Tous budgets confondus, 17 emprunts contractés auprès de 4 groupes bancaires.

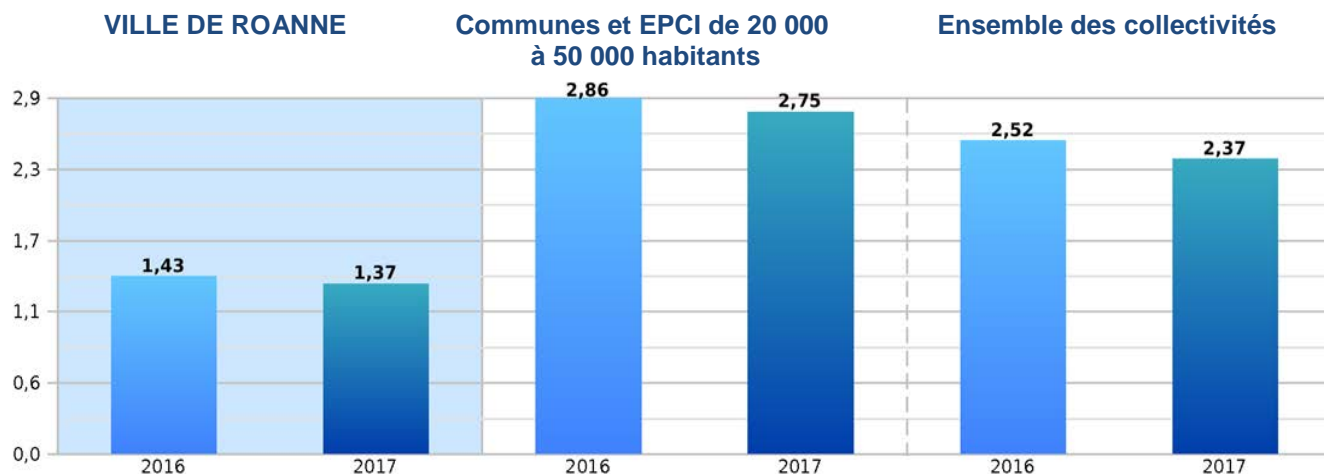
Caractéristiques de la dette au :	31/12/2017	31/12/2016
Votre dette est de	13 104 714 €	14 449 333 €
Son taux moyen s'élève à	1,37%	1,43%
Sa durée résiduelle moyenne est de	8 ans et 8 mois	8 ans et 2 mois
Sa durée de vie moyenne est de	4 ans et 9 mois	4 ans et 6 mois

Répartition par budget	31/12/2017	Part de l'encours	Taux moyen
Budget général	12 764 928 €	97,4 %	1,40%
Crématorium	285 000 €	2,1%	0,00%
Budget funéraire	54 786 €	0,4%	0,00%
Total	13 104 714 €	100 %	1,37%

Répartition par prêteurs

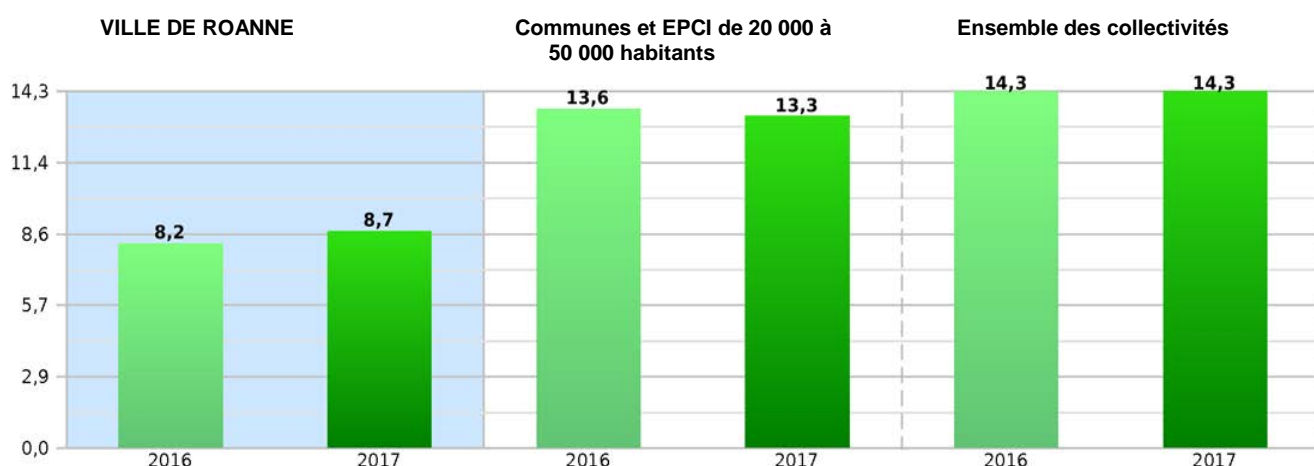


✓ Un taux moyen performant et inférieur à la moyenne :



Au 31 décembre 2017, le taux moyen de la dette de la ville poursuit sa baisse, s'établissant à **1,37 %**.

✓ Une durée résiduelle plus courte que la moyenne :

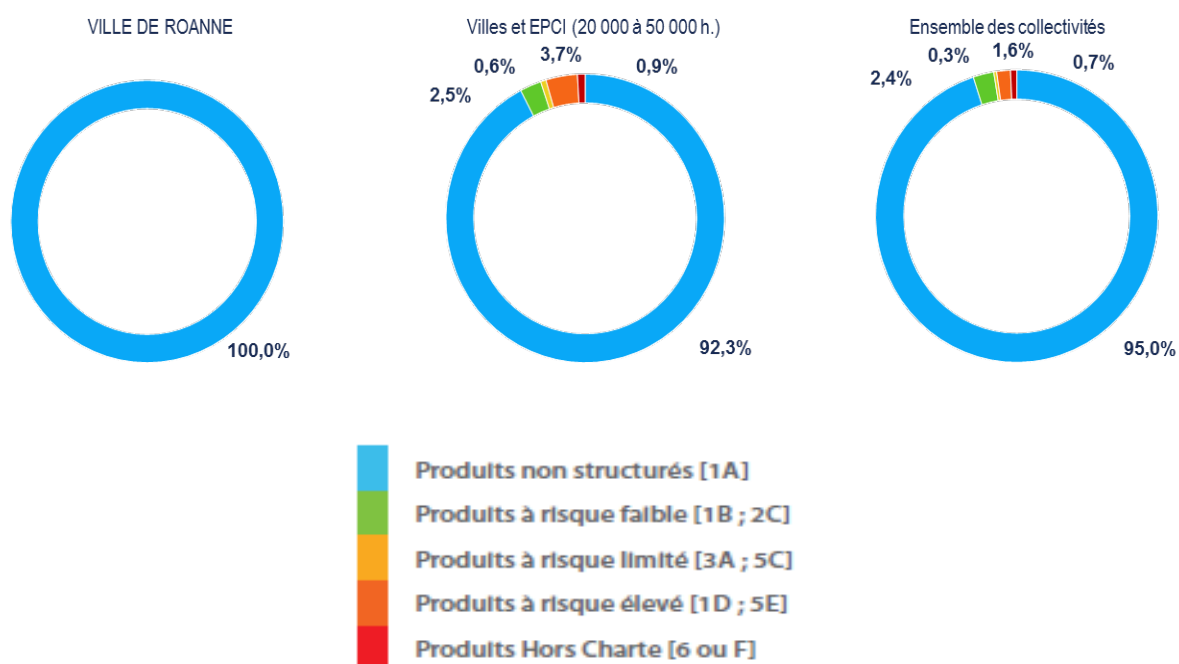


Au 31 décembre 2017, la durée résiduelle moyenne s'établit à 8 ans et 8 mois, en raison d'un nouvel emprunt.

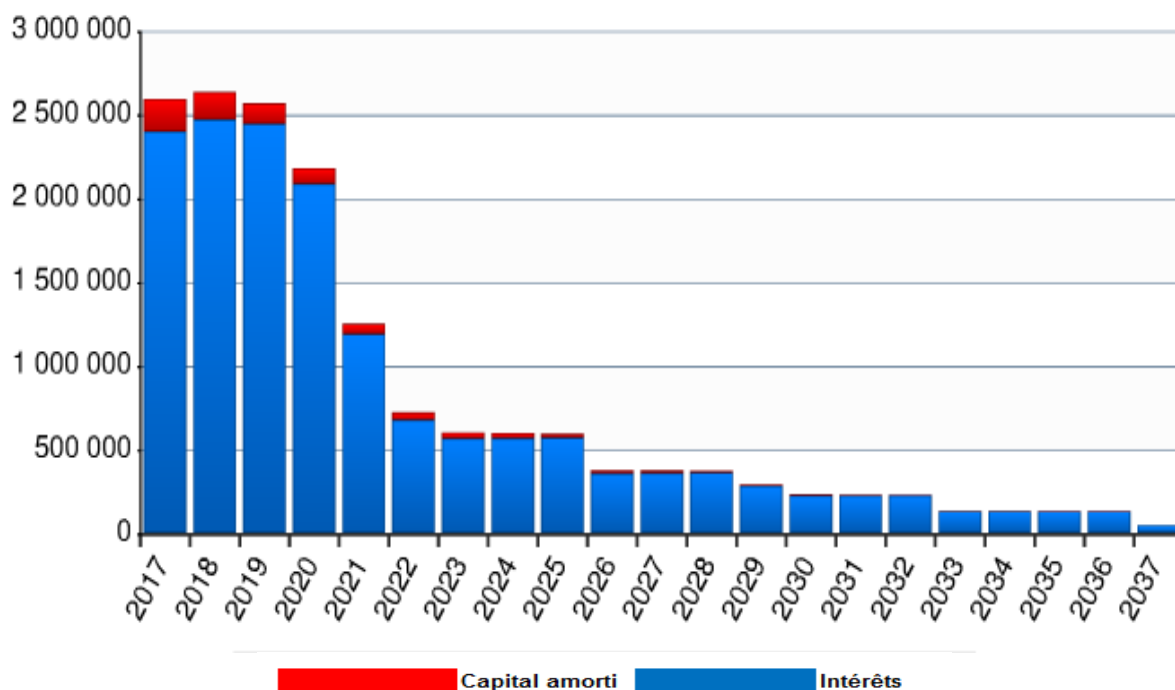
✓ Entre taux fixe, taux variable et livret A, une répartition équilibrée du risque de taux

Type de risque	Capital restant dû	% de l'encours	Taux moyen
Fixe	5 331 803 €	40,7%	2,06%
Variable	2 664 582 €	20,3%	0,00%
Livret A	5 108 330 €	38,9%	1,35%
Total	13 104 714 €	100,0%	1,37%

✓ Une dette la moins risquée possible selon la charte de bonne conduite : 100 % classée 1 A



✓ **Une dette qui laisse des marges pour l'avenir :**



CONCLUSION FINANCE ACTIVE – RÉTROSPECTIVE 2014-2017

Sur la période 2014-2017, la ville de Roanne a réalisé 55,3 M€ d'investissements, majoritairement financés par les ressources propres.

Les indicateurs financiers de la ville sont bien positionnés. Le taux d'épargne brute de la ville s'établit très nettement au-dessus de la moyenne des collectivités de même strate. La ville est très faiblement endettée.

➤ **Un état des lieux confirmé, également, par les données du Ministère des finances :**

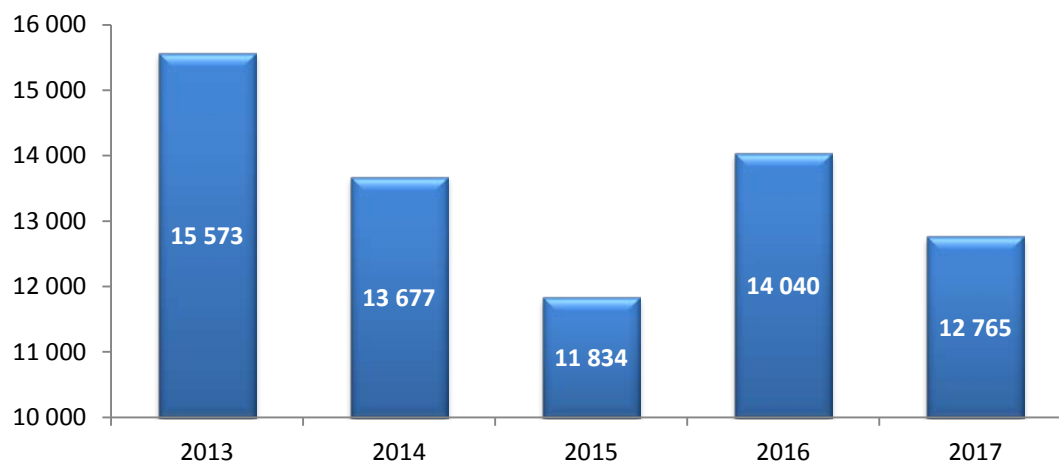
ÉPARGNES en € par habitant	2014	2015	2016	2017
Épargne Brute Ville de Roanne	300	314	280	285
<i>Strate</i>	<i>152</i>	<i>176</i>	<i>180</i>	<i>NC</i>
Épargne nette Ville de Roanne	249	265	217	221
<i>Strate</i>	<i>53</i>	<i>72</i>	<i>53</i>	<i>NC</i>

(Source : Ministère des finances – les comptes des communes)

Les niveaux d'épargne repartent à la hausse en 2017, fruit des efforts constants des élus et services pour rationaliser les dépenses et optimiser les recettes.

Cette saine gestion a permis à la ville de poursuivre ses investissements (13 M€ en 2017 ; + 55 M€ depuis 2014), tout en se désendettant ; dégageant ainsi des marges de manœuvre pour les années futures.

Encours de dette ville de Roanne au 31-12 (en K€)



En matière de dette, la ville présente fin 2017 des agrégats améliorés par rapport à 2016 et nettement en dessous des moyennes de sa strate :

Dette en € par habitant	2014	2015	2016	2017
Encours de dette au 31-12 VDR	365	319	383	350
<i>Strate</i>	<i>1 100</i>	<i>1 109</i>	<i>1 095</i>	<i>NC</i>
Capacité de désendettement VDR	1,22	1,02	1,37	1,23
<i>Strate</i>	<i>7,24</i>	<i>6,30</i>	<i>6,08</i>	<i>NC</i>

(Source : Ministère des finances – les comptes des communes)

b) Le résultat à affecter

L'arrêté des comptes 2017 permet de dégager les résultats globaux suivants :

FONCTIONNEMENT (en €)	2015	2016	2017	
Recettes	50 536 691,68	49 662 198,50	49 724 599,43	
Dépenses	41 672 712,42	41 764 972,17	41 739 675,57	
RESULTAT EXERCICE	8 863 979,26	7 897 226,33	7 984 923,86	
Résultats antérieurs non affectés	600 000,00	600 000,00	600 000,00	
RESULTAT CUMULE	9 463 979,26	8 497 226,33	8 584 923,86	A Résultat à affecter

INVESTISSEMENT (en €)	2015	2016	2017	
Recettes	15 889 893,04	22 482 241,48	19 755 476,75	
Dépenses	18 333 922,95	22 452 368,80	20 308 378,65	
RESULTAT EXERCICE	-2 444 029,91	29 872,68	-552 901,90	
Soldes antérieurs reportés	72 550,69	-2 371 479,22	-2 341 606,54	
SOLDE INVESTISSEMENT	-2 371 479,22	-2 341 606,54	-2 894 508,44	
Recettes reportées	675 275,00	936 560,00	588 715,79	
Dépenses reportées	3 941 463,00	2 672 338,00	2 682 899,50	
BESOIN DE FINANCEMENT	-5 637 667,22	-4 077 384,54	-4 988 692,15	B Besoin de financement

SOLDE DISPONIBLE (A-B)	3 826 312,04	4 419 841,79	3 596 231,71	C Solde disponible
-------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------------

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement (A) qui doit prioritairement couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (B) ; seul le solde disponible (C) est libre d'affectation.

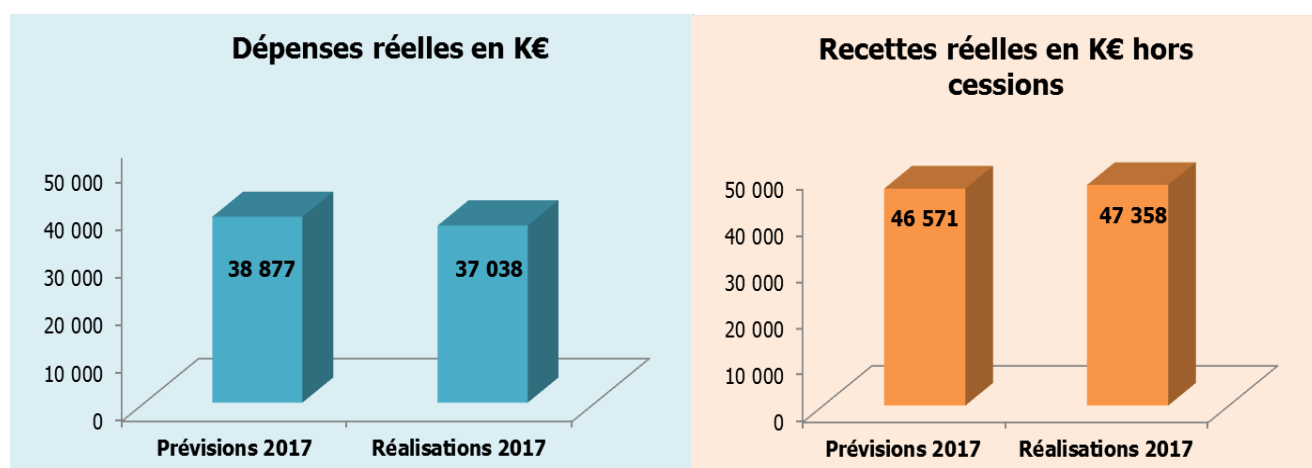
Il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement (A) comme suit :

Couverture du besoin de financement de l'investissement (B)	4 988 692,15 €
Répartition du solde disponible (C)	3 596 231,71 €
<i>Report à nouveau en section de fonctionnement</i>	300 000,00 €
<i>Affectation complémentaire à l'investissement</i>	3 296 231,71 €
Total affecté (A)	8 584 923,86 €

c) Le rapprochement des réalisations aux prévisions

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (en €)	Prévisions 2017	Réalisations 2017	RECETTES(en €)	Prévisions 2017	Réalisations 2017
Charges à caractère général	10 361 722	9 624 896	Produits des services, du domaine	1 740 271	1 896 351
Charges de personnel	22 989 468	22 363 055	Impôts et taxes	33 336 869	33 884 180
Atténuations de produits	376 831	375 860	Dotations participations	10 200 711	10 144 893
Gestion courante et autres	4 430 740	4 203 369	Gestion courante et autres	1 058 437	1 044 779
Dépenses de gestion courante	38 158 761	36 567 180	Recettes de gestion courante	46 336 288	46 970 204
Charges financières	237 854	184 674	Produits financiers	338	339
Charges exceptionnelles	344 612	254 185	Produits exceptionnels	157 833	311 232
Dotations aux provisions	31 750	31 750	Reprise sur provisions	76 400	76 400
Dépenses imprévues	104 518	0	Recettes réelles hors cessions	46 570 859	47 358 175
Total dépenses réelles	38 877 495	37 037 789	Cessions		2 057 414
Opérations comptables	8 550 674	4 701 886	Total recettes réelles	46 570 859	49 415 588
Total dépenses	47 428 169	41 739 676	Opérations comptables	257 310	309 011
			Résultat antérieur reporté	600 000	600 000
			Total recettes	47 428 169	50 324 599



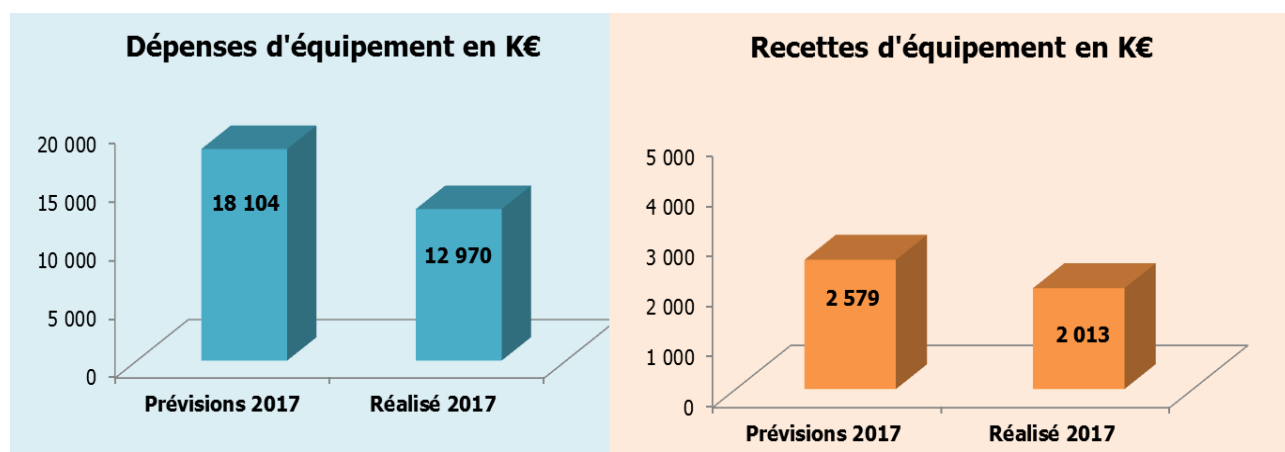
Les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions, sont réalisées à hauteur de 102 %, alors que les dépenses sont consommées à hauteur de 95 %, traduisant l'effort des services pour maîtriser les dépenses courantes.

SECTION D'INVESTISSEMENT

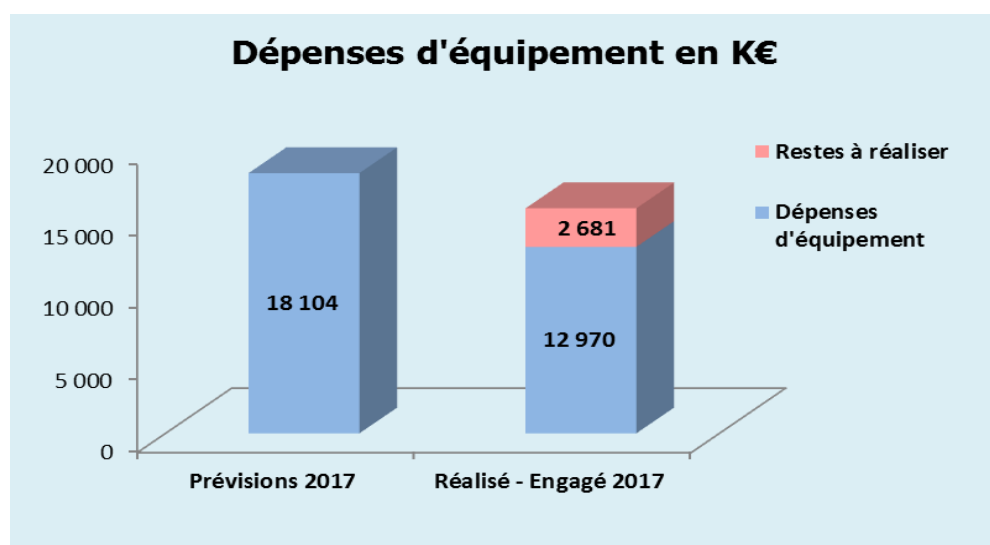
DEPENSES (en €)	Prévisions 2017	Réalisations 2017	Restes à réaliser
Dépenses d'équipement	18 103 762	12 970 198	2 681 100
Remboursement dette et assimilés	5 032 316	2 343 588	1 800
Autres dépenses	2 412 429	2 408 428	
Opérations comptables	4 933 092	4 927 771	
Total dépenses	30 481 599	22 649 985	2 682 900

RECETTES (en €)	Prévisions 2017	Réalisations 2017	Restes à réaliser
Recettes d'équipement	2 578 518	2 012 637	588 716
Emprunt et assimilés	5 540 603	1 076 440	
Autres recettes	3 580 402	1 790 135	
Opérations comptables	18 782 076	14 876 266	
Total recettes	30 481 599	19 755 477	588 716

Prévisions/réalisations 2017

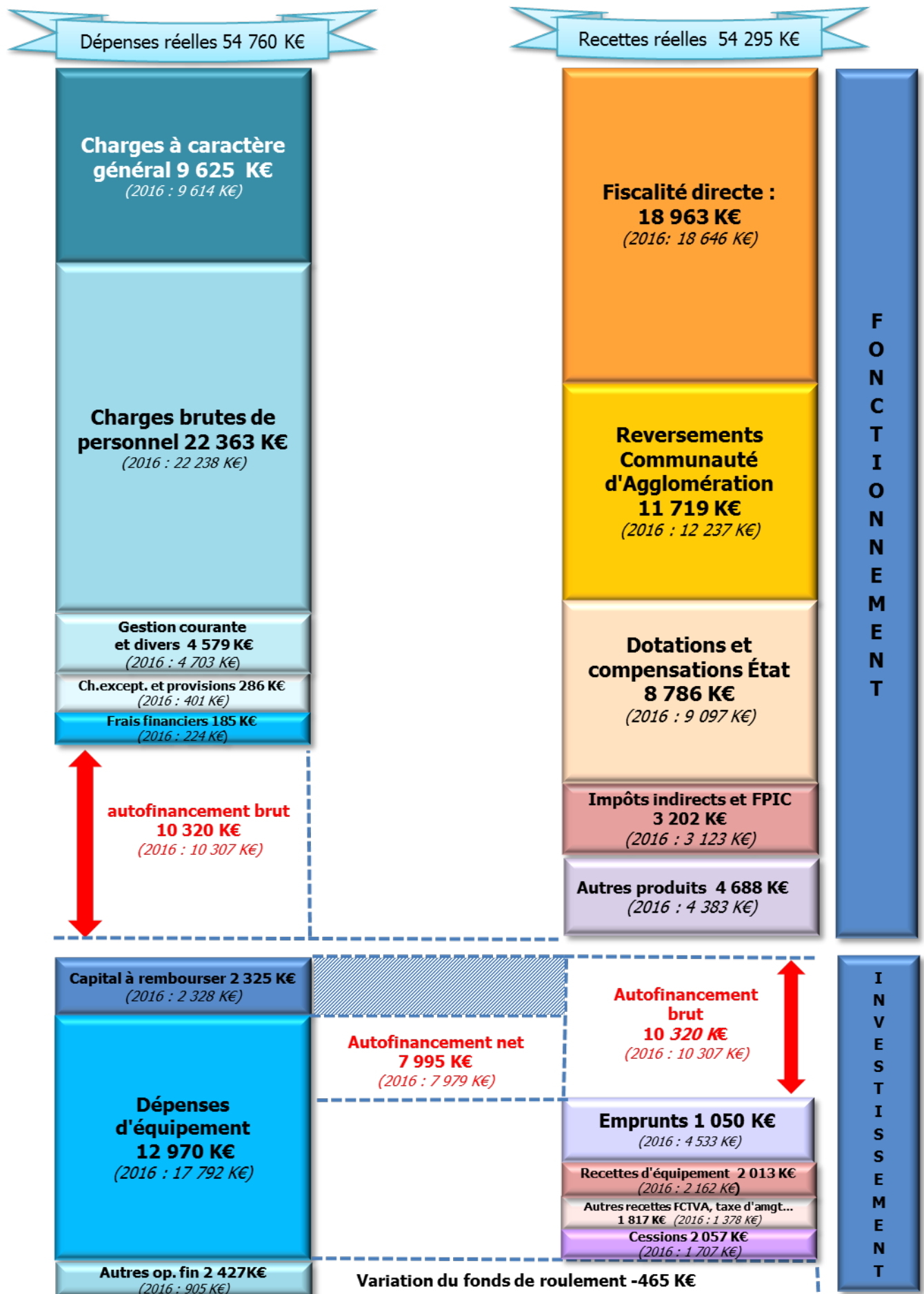


Prévisions/consommations 2017



Les dépenses d'équipement sont consommées (réalisé + engagé) à hauteur de 86 %.

II – La structure du compte administratif 2017



L'ANALYSE DU TABLEAU DE STRUCTURE

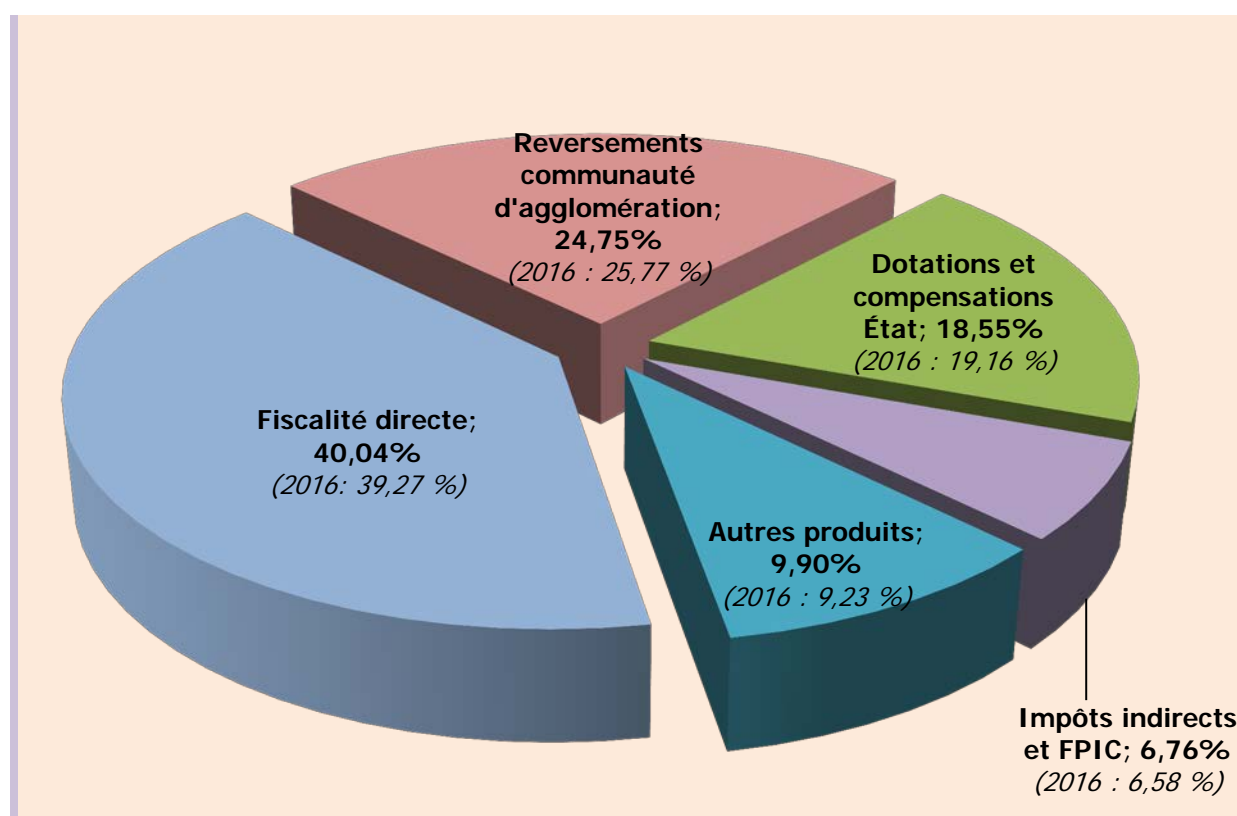
SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016 en K€	CA 2017 en K€
Fiscalité directe	18 646	18 963
Reversements communauté d'agglomération	12 237	11 719
Dotations et compensations État	9 097	8 786
Impôts indirects et FPIC	3 123	3 202
Autres produits	4 383	4 688
Total recettes réelles hors cessions	47 486	47 358

*Les cessions sont transférées en section d'investissement par des opérations comptables

Répartition des recettes réelles hors cessions



LA FISCALITÉ DIRECTE : 18 963 K€ (18 646 K€ en 2016)

Les produits issus de la fiscalité directe évoluent de + 317 K€ par rapport au CA 2016.

PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ	2016	2017	Évolution en €	Évolution en %
Taxe d'habitation	5 923 757 €	5 970 818 €	47 061 €	0,79%
Foncier Bâti	12 557 692 €	12 724 436 €	166 744 €	1,33%
Foncier non Bâti	54 100 €	60 678 €	6 578 €	12,16%
Rôles complémentaires et supplémentaires	110 206 €	207 262 €	97 056 €	88,07%
Total produits	18 645 755 €	18 963 194 €	317 439 €	1,70%

La variation de produit est liée d'une part à la revalorisation des bases décidées au niveau national (+ 0,40 % en 2017) ; d'autre part aux variations physiques de la matière fiscale (nouvelles bases).

Les principales évolutions concernent :

- **la taxe foncière sur le bâti** (+167 K€ soit +1,33 %)

FONCIER BATI - VARIATIONS PHYSIQUES ET NOMINALES

Années	Bases Réelles	Variation de bases	dont reval. nationale	% Reval.	dont variation physique	% var. physique	% var. globale
2016	53 733 915 €	877 743 €	528 562 €	1,00%	349 181€	0,66%	1,66%
2017	54 442 808 €	708 893 €	214 936 €	0,40%	493 957 €	0,92%	1,32%

Parmi les facteurs expliquant la variation physique 2017 de + **493 957 €**, il peut être cité :

- L'arrivée à terme des exonérations de 2 ans accordées par la Ville au titre des constructions nouvelles pour 82 931 € ;
- Une hausse des bases des établissements industriels : +378 139 €.

La loi de finances pour 2016 a élargi le champ d'application de la méthode d'évaluation comptable des bâtiments et terrains industriels. À compter de 2017, la détermination de la valeur locative, selon la méthode comptable, s'applique également aux locaux figurant au bilan d'une entreprise ayant pour activité la location de locaux industriels.

Sont principalement visées les sociétés civiles immobilières (SCI), soumises à l'impôt sur le revenu, qui ont l'obligation d'établir un bilan annuel et qui possèdent des locaux à caractère industriel dont la valeur locative, jusqu'en 2016, n'était pas calculée selon la méthode comptable.

Ces nouvelles dispositions fiscales peuvent expliquer la hausse de bases des établissements industriels ; l'Administration fiscale ne nous a cependant pas apporté d'éléments précis à ce propos.

- **Les rôles complémentaires et supplémentaires** (+ 97 K€). Le rôle actif de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID); le rapprochement des services de la ville avec ceux des services fiscaux ont permis d'optimiser les bases fiscales. Lors de la CCID d'avril dernier, l'inspecteur divisionnaire a indiqué un gain d'environ 50 K€ par an sur le travail effectué.

LES REVERSEMENTS DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION : 11 719 K€ (12 237 K€ en 2016)

Les reversements de Roannais Agglomération évoluent de -518 K€.

L'attribution de compensation versée en 2017 par Roannais Agglomération tient compte du transfert au 1^{er} septembre 2016 de l'enseignement musical et du retour dans le champ de la compétence communale du Racing Club de Roanne.

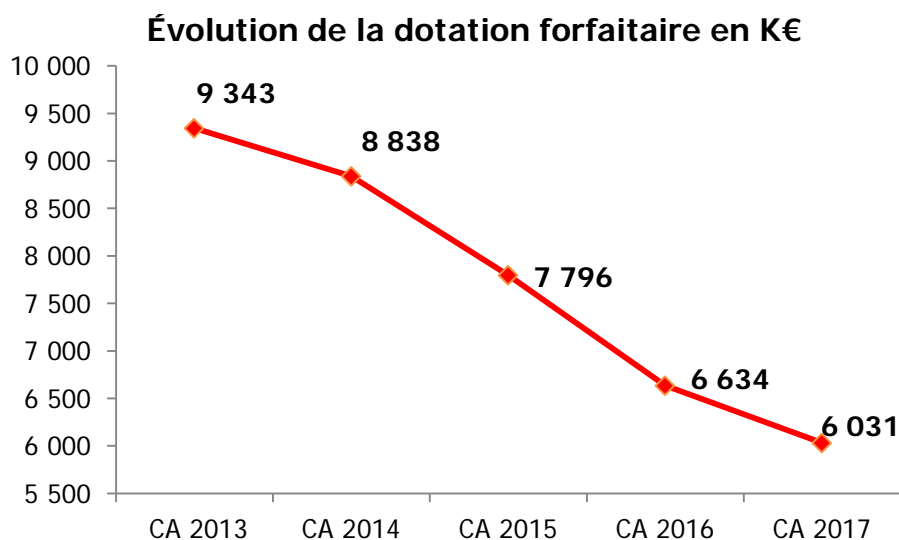
Conformément à la délibération n° 5 du 14 décembre 2016 approuvant le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 25 octobre 2016, l'attribution définitive de la ville de Roanne s'élève à 11 718 614 € à compter de 2017 ; l'enseignement musical représentant - 522 807 € et le retour du Racing Club de Roanne + 3 897 €, en année pleine.

LES DOTATIONS ET COMPENSATIONS DE L'ÉTAT: 8 786 K€ (9 097 K€ en 2016)

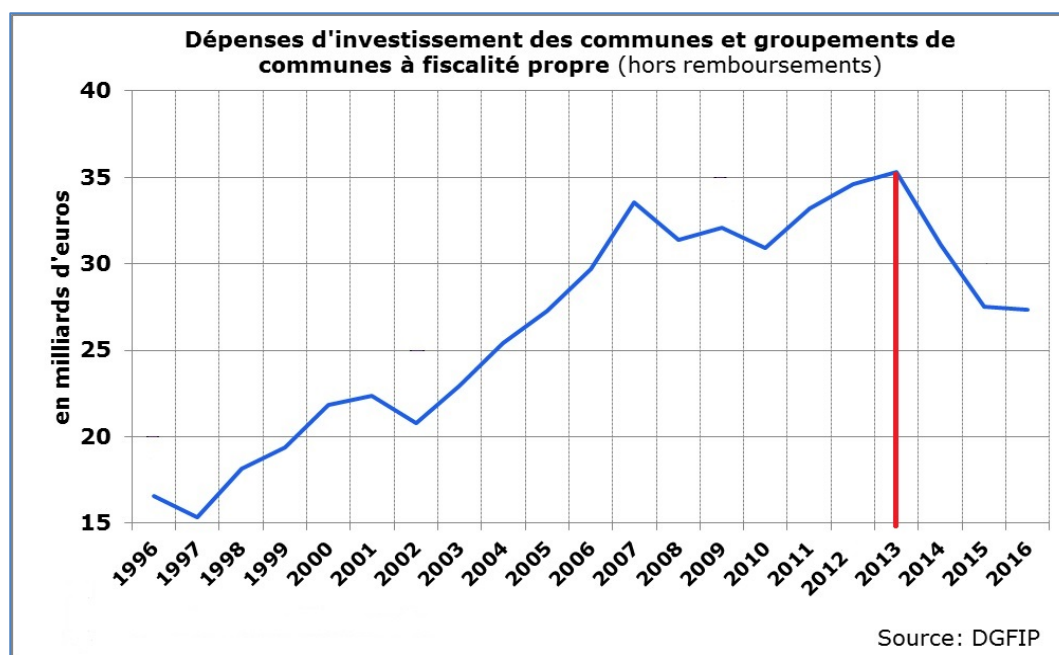
Ce poste enregistre en 2017 une diminution de - 311 K€ par rapport au CA 2016. Il se décompose comme suit :

Dotations et compensations (en €)	CA 2016	CA 2017	Évolution	Évolution en %
<i>Dotation forfaitaire des communes</i>	6 633 537	6 030 363	-603 174	-9,09%
<i>Dotation de solidarité urbaine</i>	1 028 810	1 208 815	180 005	17,50%
<i>Dotation nationale de péréquation</i>	211 121	197 897	-13 224	-6,26%
Dotation globale de fonctionnement	7 873 468	7 437 075	-436 393	-5,54%
Dotation spéciale instituteurs	2 808	2 808	0	0,00%
Dotation générale de décentralisation	96 468	81 378	-15 090	-15,64%
Dotation recensement	7 902	7 472	-430	-5,44%
Dotation pour les titres sécurisés	10 060	10 060	0	0,00%
Dotations	7 990 706	7 538 793	-451 913	-5,66%
Compensation droits de mutation	2 681	3 540	859	32,04%
Compensation DCUTP	167 196	52 036	-115 160	-68,88%
Compensation exo.de Taxes foncières	122 590	93 328	-29 262	-23,87%
Compensation exo de Taxes d'habitation	814 059	1 098 482	284 423	34,94%
Compensations fiscales	1 106 526	1 247 386	140 860	12,73%
Total (en €)	9 097 232	8 786 179	-311 053	-3,42%

Concernant les dotations, la principale baisse concerne la dotation forfaitaire des communes qui évolue de - 603 K€, en raison de la contribution au redressement des comptes publics - 450 K€ ; de l'effet « baisse de population » - 31 K€ ; et de l'écrêtement -122 K€ pour le financement de la péréquation.

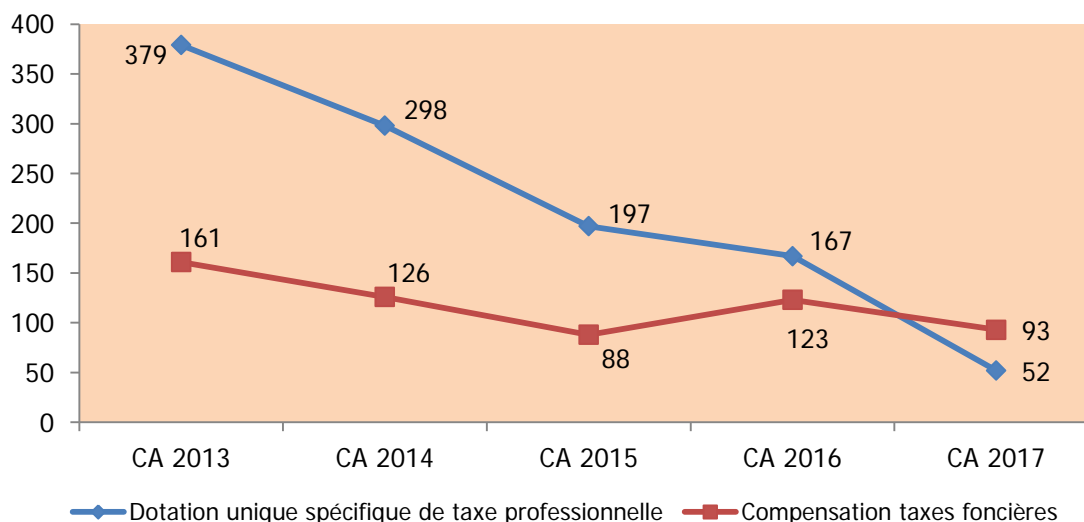


Bien que réduite de moitié en 2017, **la contribution au redressement des comptes publics a fortement affecté les finances publiques locales**. Malgré les mesures mises en place pour soutenir l'investissement local, une étude de la BPCE (Groupe Banque populaire et Caisse d'Épargne), présentée le 28 mars 2018, fait état d'un fort recul de l'investissement local, sans précédent depuis la décentralisation, par son ampleur et sa généralisation territoriale.



A la baisse de dotations, se cumule également, l'érosion constante des allocations compensatrices de fiscalité, dont deux perçues par la ville : « *la dotation unique spécifique de taxe professionnelle et les compensations d'exonérations de taxes foncières* » constituent les variables d'ajustement des concours financiers de l'État.

Allocations compensatrices de fiscalité en K€



➤ **La dotation unique spécifique de taxe professionnelle** est devenue depuis 2010, une variable d'ajustement des concours de l'État et a vu son montant figé dans la loi de finances de cette même année.

Le montant figé en 2010 s'établit pour la ville de Roanne à 585 357 €, auquel, chaque année, il est appliqué un coefficient de minoration. En 2017, le coefficient de minoration est de 0,0888960, soit $585\,357 \text{ €} \times 0,0888960 = 52\,036 \text{ €}$.

➤ **La compensation au titre des taxes foncières** concerne :

- Les exonérations attribuées aux personnes de condition modeste ;
- Les abattements de taxe foncière appliqués dans les quartiers prioritaires ;
- Les exonérations de longue durée accordées pour certaines constructions financées au moyen de prêts aidés par l'État et les logements sociaux.

Cette allocation ne permet pas de compenser les pertes de bases subies par les collectivités.

Ville de Roanne 2017	Bases exonérées	taux communal	produit 2017	Compensations 2017
Personnes de condition modeste	992 561 €	23,37%	231 962 €	14 638 €
Quartiers prioritaires	755 803 €	23,37%	176 631 €	70 349 €
Exonérations de longue durée	961 382 €	23,37%	224 675 €	6 254 €
Foncier non bâti	5 341 €	49,61%	2 650 €	2 087 €
Total	1 768 800 €		635 917 €	93 328 €

Il en est de même pour les exonérations de taxe d'habitation compensées avec le taux de 1991 (9,89 %) et non celui de l'année en cours.

Montant des bases exonérées prises en compte pour 2017 : 11 106 999 €

Taux 1991 : 9,89 % = 1 098 482 €

Taux 2017 : 11,63 % = 1 291 744 €, **soit une perte 2017 pour la ville de – 193 262 €.**

L'observatoire des finances et de la gestion publique locale (OFGL), a présenté le 27 mars 2018, une première note sur les allègements de fiscalité locale directe et de leurs compensations par l'État. Elle confirme que les allègements de fiscalité, le plus souvent imposés par des mesures législatives, ne sont que partiellement compensés par l'État. **Plus de 60 % sont en fait financés par les collectivités locales.**

LES IMPÔTS INDIRECTS ET FPIC : 3 202 K€ (3 123 K€ en 2016)

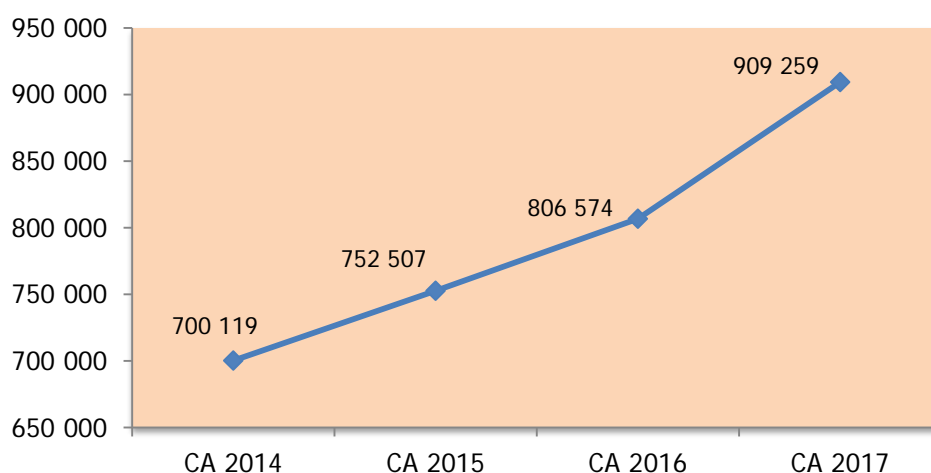
Fiscalité indirecte (en €)	CA 2016	CA 2017	Évolution	Évolution en %
Taxe sur les droits de mutation	806 574	909 359	102 785	12,74%
Droits de stationnement	700 296	711 672	11 376	1,62%
Taxe sur l'électricité	656 585	667 400	10 815	1,65%
Droits de place et droits de voirie	231 088	224 527	-6 561	-2,84%
Taxe sur la publicité	269 652	270 374	722	0,27%
Autres reversements de fiscalité	0	3 897	3 897	-
Total hors FPIC (en €)	2 664 195	2 787 229	123 034	4,62%
FPIC brut	459 334	415 129	-44 205	-9,62%
Total avec FPIC (en €)	3 123 529	3 202 358	78 829	2,52%

Les principales évolutions concernent :

➤ La taxe sur les droits de mutation : +103 K€

Qualifiée « d'exceptionnelle » par les opérateurs immobiliers, l'année 2017 est marquée par une forte hausse des droits de mutation, recette variable en fonction du nombre de transactions immobilières réalisées.

Évolution des droits de mutation en €



➤ Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : – 44 K€

Il est rappelé que le bloc communal roannais a perdu l'éligibilité de ce fond en 2017.

En 2017, un mécanisme de sortie progressive du dispositif a permis au bloc communal roannais de percevoir 90 % de la recette perçue en 2016. Parallèlement, le bloc communal est toujours contributeur au titre de ce fonds, avec une hausse de + 84% par rapport au CA 2016.

FPIC ROANNE (en €)	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Contribution reçue	385 417	459 334	415 129
Contribution prélevée	-23 057	-109 427	-201 831
Solde encaissé	362 360	349 907	213 298

Après retraitement, le solde encaissé en 2017 est inférieur à celui encaissé au CA 2016 de – 137 K€.

LES AUTRES PRODUITS : 4 688 K€ (4 383 K€ en 2016)

Ce poste évolue de +304 K€ et se décompose comme suit :

MONTANTS (en €)	CA 2016	CA 2017	Évolution	Évolution en %
Atténuations de charges	61 204	59 666	-1 538	-2,51%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 713 730	1 896 351	182 621	10,66%
Subventions et participations	1 290 740	1 358 714	67 974	5,27%
Autres produits de gestion courante	1 017 108	985 113	-31 995	-3,15%
Produits financiers	339	339	0	-0,13%
Produits exceptionnels (hors cessions)	232 850	311 232	78 382	33,66%
Reprises sur amortissements et provisions	67 414	76 400	8 986	13,33%
TOTAL (en €)	4 383 386	4 687 815	304 429	6,95%

Les principales variations concernent :

➤ **Les produits des services, du domaine et ventes diverses : + 183 K€**

2 postes viennent expliquer cette variation :

- Les remboursements de frais par Roannais Agglomération : + 91 K€ en raison des remboursements liés aux transferts et mutualisations de services.

La ville a perçu des remboursements liés au transfert de la compétence musicale transférée le 1er septembre 2016. En 2017, c'est une année complète de loyer pour le bâtiment mis à disposition qui a été encaissé, soit 53 K€. Il est rappelé néanmoins que ce loyer, en contrepartie, est déduit de l'attribution de compensation versée par Roannais Agglomération.

Le service des ressources humaines a fait l'objet d'une mutualisation fin 2016. La Ville a perçu, en 2017, un loyer pour les locaux occupés par le service commun pour un montant de 46 K€, en partie refacturé en dépenses, en fonction d'une clé de répartition déterminée par convention.

- Les remboursements de frais par d'autres redevables : +75 K€, principalement en raison de remboursements de quote-part de taxes foncières liés au projet Foch/Sully : 50 K€ pour Simply Market ; 19 K€ pour GVGM.

➤ **Les subventions et participations : - 24 K€ (après retraitement année 2016)**

Subventions et participations (en €)	CA 2016	CA 2017	Évolution	Évolution en %
Participations État*	521 250*	498 901	-22 349	-4,29%
Participations Région	97 871	126 442	28 571	29,19%
Participations Département	82 403	76 630	-5 773	-7,01%
Participations des communes	142 485	101 852	-40 633	-28,52%
Participations autres organismes (CAF)	303 011	327 842	24 831	8,19%
Autres attributions et participations (Roanne Table Ouverte, expositions...)	207 719	199 313	-8 406	-4,05%
Total (en €)	1 354 739	1 330 980	-23 759	-1,75%

*retraitement d'une écriture de rattachement de 64 000 €

- Les participations de l'État : -22 K€ (*après retraitement 2016*) en raison des aides versées pour l'emploi des contrats aidés (CUI). En effet, le gouvernement ayant annoncé la fin des subventions pour ces contrats, certains arrivant à échéance ne sont pas renouvelés, d'où une diminution des subventions perçues sur l'année 2017.
- Les participations de la région : + 29 K€ en raison principalement du versement d'une subvention de 23 K€ de la région pour le festival Roanne Table Ouverte qui n'avait pas été perçue en 2016.
- Les participations des communes : - 41 K€ en raison de l'encaissement sur 2016 du dernier trimestre 2015 de la refacturation de la restauration dans les cantines roannaises des enfants habitant dans les autres communes pour 36 K€.
- Les participations des autres organismes : +25 K€, avec pour principales variations la subvention allouée par la CAF pour le Contrat Enfance Jeunesse (+10 K€) ; une subvention allouée par la CAF pour « la boîte à mots » à la médiathèque (+ 5 K€) ; une subvention de 7 K€ du FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) correspondant à la prise en charge à 80% d'une apprentie en situation de handicap.

➤ **Les autres produits de la gestion courante : - 32 K€**

L'évolution à la baisse s'explique principalement par un moindre encaissement sur le poste « revenus des immeubles » en diminution de – 63 K€ par rapport à 2016.

Loyers perçus en 2017 : 950 K€ contre 1013 K€ en 2016

La principale variation à la baisse concerne le Centre Jeunesse Pierre Bérégovoy : 471 K€ en 2017 contre 517 K€ en 2016, soit – 46 K€.

➤ **Les produits exceptionnels hors cessions : +78 K€**

La principale évolution concerne le remboursement d'une dette ancienne d'OPHEOR pour 69 K€. Il s'agit d'une dette liée à la cession en 1988 par l'OPAC de Roanne, des droits issus de 2 baux emphytéotiques, consentis en 1954 et 1955, par la ville à une société. En raison de la déchéance trentenaire, la ville devait recouvrer cette dette avant 2018.

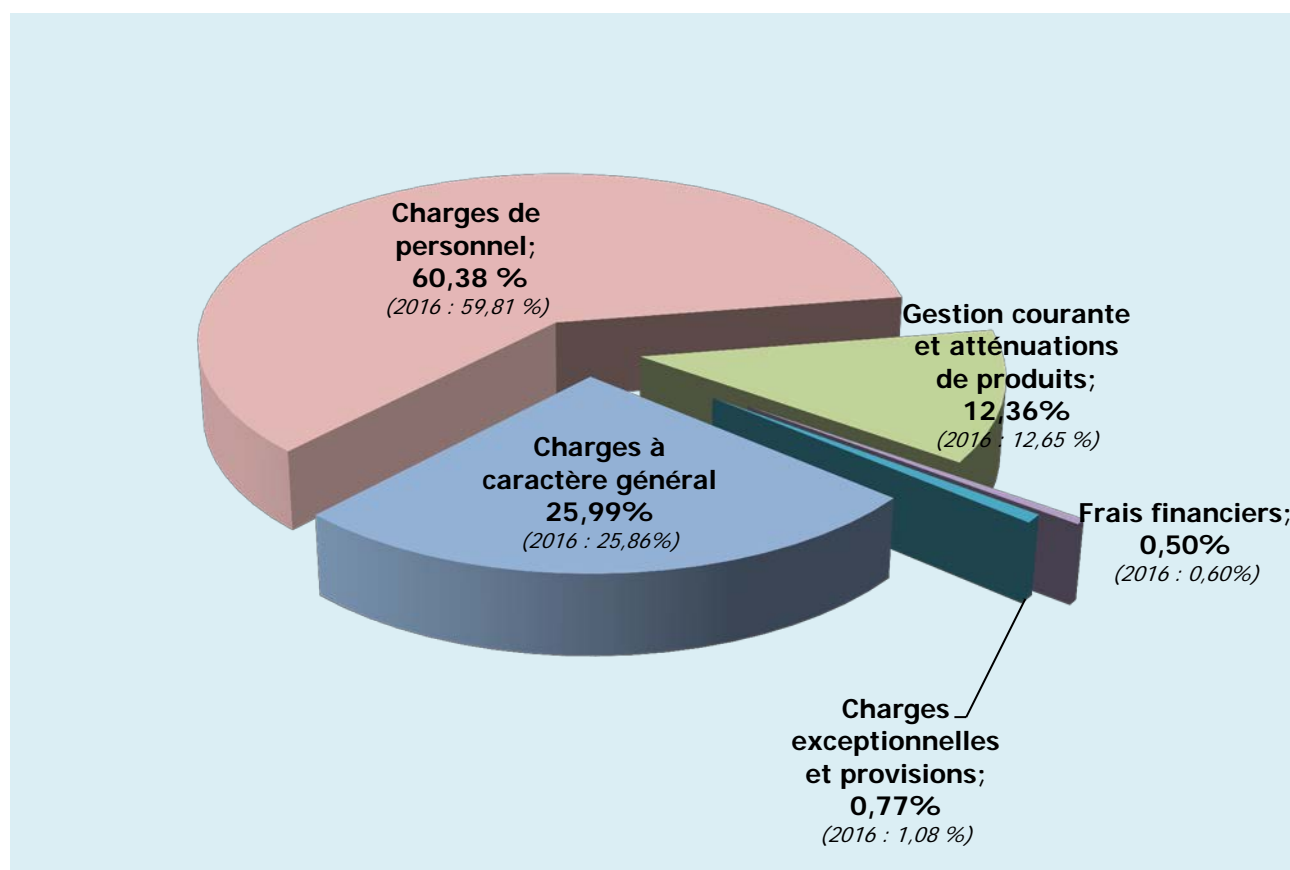
L'ANALYSE DU TABLEAU DE STRUCTURE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

b) Les dépenses de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016 en K€	CA 2017 en K€
Charges à caractère général	9 614	9 625
Charges de personnel	22 238	22 363
Gestion courante et atténuations de produits	4 703	4 579
Frais financiers	224	185
Charges exceptionnelles et provisions	401	286
TOTAL dépenses réelles	37 180	37 038

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : 9 625 K€ (9 614 K€ en 2016)

Les charges à caractère général regroupent l'ensemble des dépenses liées à la gestion quotidienne des services, à l'entretien du patrimoine, à l'achat des fournitures, à la communication et aux prestations de services effectuées dans le cadre du fonctionnement des services. Elles se décomposent comme suit :

Charges de gestion courante (en €)	CA 2016	CA 2017	Évolution	Évolution en %
Achats	5 273 637	5 108 251	-165 386	-3,14%
Services extérieurs	3 946 513	4 059 197	112 684	2,86%
Impôts et taxes	393 921	457 449	63 528	16,13%
Total (en €)	9 614 071	9 624 896	10 825	0,11%

Stables par rapport au CA 2016, les charges à caractère général n'évoluent que de 11 K€ en 2017.

Quelques évolutions internes sont néanmoins à constater :

➤ **Les achats : - 165 K€**, avec pour principale variation, le poste « prestations de services » qui diminue de -204 K€ avec la fin de la restauration collective au Centre Jeunesse Pierre Bérégovoy.

➤ **Les services extérieurs : +113 K€**, principalement en raison d'un effort à faire pour l'entretien du patrimoine.

Dépenses d'entretien (en €)	CA 2016	CA 2017	Variation 2016/2017
Entretien terrains, bâtiments, bois et forêts	581 389	654 226	72 837
Entretien des voiries, voies et réseaux	108 345	256 931	148 586
Entretien de matériel	139 715	99 935	-39 780
TOTAL (en €)	829 449	1 011 092	181 643

➤ **Les Impôts et taxes : +64 K€**. Cette évolution est liée principalement aux acquisitions foncières effectuées dans le cadre du projet « ilot Foch Sully » (+ 62 K€). Après la rétrocession de ces dernières à la SEMOP, ce poste devrait diminuer.

LES FRAIS DE PERSONNEL : 22 363 K€ (22 238 K€ en 2016)

Comptes	Dépenses (en €)	CA 2016	CA 2017	Variation en €	Variation en %
012	CHARGES PERSONNEL (Dépenses brutes)	22 237 683	22 363 055	125 372	0,56%
	Retraitements dépenses				
6521	Subvention Budget général pour part salaires Théâtre	503 200	500 000	-3 200	-0,64%
657362	Subvention Budget général pour part salaires CCAS	942 600	944 489	1 889	0,20%
012	CHARGES BRUTES RETRAITEES	23 683 483	23 807 544	124 061	0,52%

Comptes	Recettes (en €)	CA 2016	CA 2017	Variation en €	Variation en %
013	Atténuations de charges de personnel	61 204	59 666	-1 538	-2,51%
70841	Mise à dispo. persl facturée aux budgets annexes	200 360	220 756	20 396	10,18%
70846	Mise à dispo.persl facturée à Roannais agglomération	228 155	239 403	11 248	4,93%
74712	Emplois d'avenir	154 948	146 130	-8 818	-5,69%
74718	Emplois CUI	327 153	307 318	-19 835	-6,06%
	Total recettes	971 820	973 273	1 453	0,15%

	Charges nettes de personnel	22 711 662	22 834 271	122 608	0,54%
--	------------------------------------	-------------------	-------------------	----------------	--------------

Après avoir enregistré une baisse de - 0,20 % en 2016 (22 237 K€ au CA 2016 contre 22 282 K€ au CA 2015) **les charges brutes de personnel (1^{ère} ligne du tableau)** progressent de 125 K€ en 2017, soit + 0,56 % par rapport à 2016.

Cette progression de la masse salariale est conforme aux grandes tendances nationales observées par la Banque Postale dans sa note de conjoncture de septembre 2017 (*légère reprise des frais de personnel en 2017 après une stabilité en 2016*).

Elle s'explique principalement par différentes mesures décidées par le Gouvernement.

- La revalorisation du point d'indice de + 0,6 % au 1^{er} juillet 2016 et au 1^{er} février 2017 a produit tous ses effets en 2017 ;
- Le taux de la contribution à la caisse de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), part employeur, est passé au 1^{er} janvier 2017 à 30,65 % (+ 0,05 point) ;
- Enfin, la mise en place du protocole « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations », qui entraîne une revalorisation des grilles salariales, a également impacté 2017.

Pour une meilleure transparence et lisibilité, il est présenté l'évolution des **charges nettes de personnel (dernière ligne du tableau)**, dont la progression 2017 est quasi similaire à celles des charges brutes : + 123 K€, soit + 0,54 %.

LES CHARGES DE GESTION COURANTE ET DIVERS : 4 579 K€ (4 703 K€ en 2016)

Autres charges de gestion (en €)	CA 2016	CA 2017	Évolution	Évolution en %
Redevances concessions, licences et droits	31 464	31 312	-152	-0,48%
Déficits des services à comptabilité distincte (Théâtre)	851 200	710 000	-141 200	-16,06%
Indemnités, missions, retraite, formation Maire et Adjoints	318 269	346 741	28 472	9,14%
Participation SIEMAR	334 295	0	-334 295	-78,54%
Participations aux écoles privées	210 683	215 110	4 427	2,36%
Subvention de fonctionnement au groupement de rattachement	52 621	18 668	-33 953	-58,86%
Subvention au CCAS	1 344 600	1 410 489	65 889	4,80%
Subventions de fonctionnement aux associations	1 420 397	1 434 318	13 922	0,92%
Charges diverses de gestion courante	29 994	36 730	6 736	24,10%
Reversements FPIC et attribution de compensation	109 427	375 860	266 433	988,47%
Total en €	4 702 950	4 579 228	-123 721	-2,56%

Les charges de gestion courante et divers diminuent de -124 K€. Parmi les évolutions figurent :

- **La subvention d'équilibre au théâtre municipal** : -141 K€ par rapport au CA 2016. La décision de la région de subventionner à hauteur de 60 K€ la programmation 2017, et une augmentation des recettes issues de la billetterie ont permis de diminuer fortement la participation du budget général.
- **La participation au SIEMAR** (Syndicat Intercommunal de l'Enseignement Musical de l'Agglomération Roannaise) : - 335 K€ par rapport au CA 2016. En raison du transfert de l'enseignement artistique à Roannais Agglomération au 1^{er} septembre 2016, la ville ne verse plus de participation financière.
- **Les subventions de fonctionnement au groupement de rattachement** : +34 K€. Cette évolution s'explique par une diminution des intérêts des emprunts du boulevard Ouest de -5 K€, et par la fin du versement de la subvention du CISPD, transférée à Roannais Agglomération (-29 K€).
- **La subvention au CCAS** : +66 K€. Cette évolution s'explique par une augmentation du marché de restauration des clubs séniors, et par une diminution des subventions accordées pour la réussite éducative.
- **Les reversements « FPIC et attribution de compensation »** : en évolution de + 266 K€, l'augmentation s'explique par une contribution de la ville au FPIC en hausse de +92 K€ par rapport à 2016 et par un reversement d'attribution de compensation à Roannais Agglomération (+ 174 K€) liée au transfert de l'enseignement musical effectué au 1^{er} septembre 2016.

LES FRAIS FINANCIERS : 185 K€ (224 K€ en 2016)

En 2017, la ville de Roanne s'est désendettée en n'empruntant que 1 050 K€ alors que le remboursement du capital existant s'est élevé à 2 325 K€.

La poursuite de la gestion active de la dette et de la trésorerie avec notamment l'obtention de prêts à taux zéro ont permis de réduire les frais financiers.

LES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET PROVISIONS : 286 K€ (401 K€ en 2016)

En diminution de -147 K€, ce poste comprend :

Charges exceptionnelles (en €)	CA 2016	CA 2017	Évolution	Évolution en %
Secours, dots, bourses et prix	54 656	60 051	5 395	9,87%
Subventions au budget parkings aménagés	65 400	95 000	29 600	45,26%
Subventions exceptionnelles	21 440	33 240	11 800	55,04%
Autres charges exceptionnelles	259 974	65 894	-194 080	-74,65%
TOTAL (en €)	401 470	254 185	-147 285	-36,69%

Les principales évolutions concernent :

- La subvention au budget annexe des parkings aménagés : en augmentation de +29 K€ par rapport au CA 2016. Cette variation résulte d'un besoin de financement de la section d'investissement plus important, lié à l'inscription d'un reste à réaliser en dépenses de 37 600 € pour la modernisation du contrôle d'accès du parking République.
- Les autres charges exceptionnelles : -194 K€ par rapport au CA 2016. La principale variation concerne la régularisation du versement du 4^{ème} trimestre 2015 au SIEMAR pour un montant de 151 K€ versée en 2016.

L'ANALYSE DU TABLEAU DE STRUCTURE

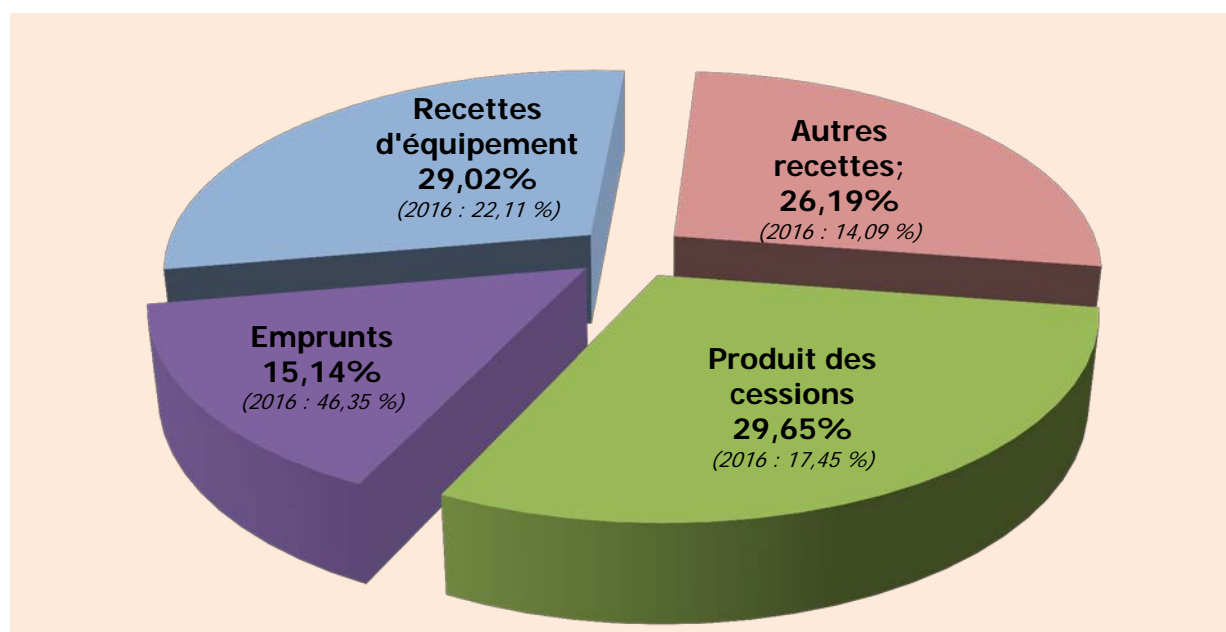
SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2016 en K€	CA 2017 en K€
Recettes d'équipement	2 162	2 013
Autres recettes	1 378	1 817
Produit des cessions*	1 707	2 057
Emprunts	4 533	1 050
TOTAL	9 780	6 937

*Le produit des cessions est transféré en recettes d'investissement par une opération comptable

Répartition des recettes réelles d'investissement



LES RECETTES D'ÉQUIPEMENT : 2 013 K€ (2 162 K€ en 2016)

Ce poste comprend :

Recettes d'équipement (en €)	CA 2016	CA 2017	Évolution en €	Évolution en %
Subventions d'équipement	1 628 199	1 342 113	-286 086	-17,57%
Amendes de police	513 451	669 747	156 296	30,44%
Autres recettes	20 356	5 217	-15 139	-74,37%
Total (en €)	2 162 006	2 017 076	-144 929	-6,70%

Les principales évolutions de ce poste qui évolue globalement de -145 K€ concernent :

➤ Les subventions d'équipement : - 286 K€.

Les subventions d'équipement financent les dépenses d'investissement réalisées par la Municipalité. Le niveau d'encaissement fluctue d'une année sur l'autre en fonction du degré d'avancement des projets subventionnés et de la rapidité des services instructeurs pour accorder et/ou verser les aides allouées. Les sommes perçues en 2017 se répartissent comme suit :

- Restructuration du gymnase boulevard de Belgique : 758 K€ ;
- Résorption de l'habitat insalubre faubourg Clermont : 169 K€ ;
- Rénovation de la piste d'athlétisme : 64 K€ ;
- Création d'un jardin des senteurs : 45 K€ ;
- Aménagements des bords de Loire : 197 K€.

➤ Les amendes de police : +156 K€.

Les amendes sont dressées sur l'ensemble du territoire en matière de circulation routière. Elles font l'objet d'un prélèvement sur les recettes de l'État au profit des collectivités locales. Le produit prélevé est réparti en année n+2 entre les communes et certains de leurs groupement, au prorata des amendes émises sur le territoire de chaque collectivité. Ainsi, la progression du produit perçu en 2017 provient de la hausse du nombre des amendes dressées de 2014 à 2015.

Année	Nb contraventions
2012	23 255
2013	25 039
2014	20 093
2015	24 558

LES AUTRES RECETTES D'EQUIPEMENT : 1 817 K€ (1 378 K€ en 2016)

Les autres recettes évoluent de +434 K€ et comprennent :

Autres recettes (en €)	CA 2016	CA 2017	Évolution en €	Évolution en %
FCTVA	1 248 398	1 568 591	320 194	25,65%
Taxe d'aménagement	79 043	171 267	92 224	116,68%
Dépôts et cautionnements, créances...	50 390	72 276	21 886	43,43%
Total (en €)	1 377 831	1 812 134	434 304	31,52%

➤ **Le FCTVA : + 320 K€**

Calculé sur l'année n-1, ce fonds permet de récupérer une partie de la TVA payée sur certaines dépenses d'équipement.

Le produit perçu en 2017 est en évolution par rapport au CA 2016 de + 320 K€ en raison d'une hausse des dépenses d'équipement n-1 par rapport à l'année précédente (9 553 K€ de dépenses éligibles en 2016 contre 7 485 K€ en 2015)

➤ **La taxe d'aménagement : + 92 K€**

Cette taxe s'applique à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme. La recette est donc variable selon les projets d'urbanisme conduits sur la commune.

➤ **Les dépôts et cautionnements, les créances et autres : + 22 K€**

La variation est principalement liée à une opération comptable résultant de la transformation partielle de l'avance remboursable au club des hockeyeurs roannais en subvention exceptionnelle pour un montant de 18 K€.

LE PRODUIT DES CESSIONS : 2 057 K€ (1 707 K€ en 2016)

Le montant du produit des cessions, transféré en investissement par une opération comptable, varie chaque année en fonction des transactions réalisées. Pour l'année 2017, il se décompose comme suit :

Cessions	Montant en €
Cession terrain situé 1 impasse Marcel Cerdan	560,00
Cession terrain déclassé situé place Gabriel Péri	25 000,00
Cession terrain situé 1 rue Albert Thomas	4 173,00
Cession de 2 terrains situés place Aristide Briand	916 000,00
Cession tènement immobilier situé 79 rue de Charlieu	255 000,00
Cession d'un local commercial situé 13 rue François Poutignat	400 000,00
Cession parcelle de terrain située 8 impasse Falconnet	450 000,00
Autres ventes (matériel, véhicules...)	6 680,80
TOTAL	2 057 413,80 €

LES EMPRUNTS : 1 050 K€ (4 533 K€ en 2016)

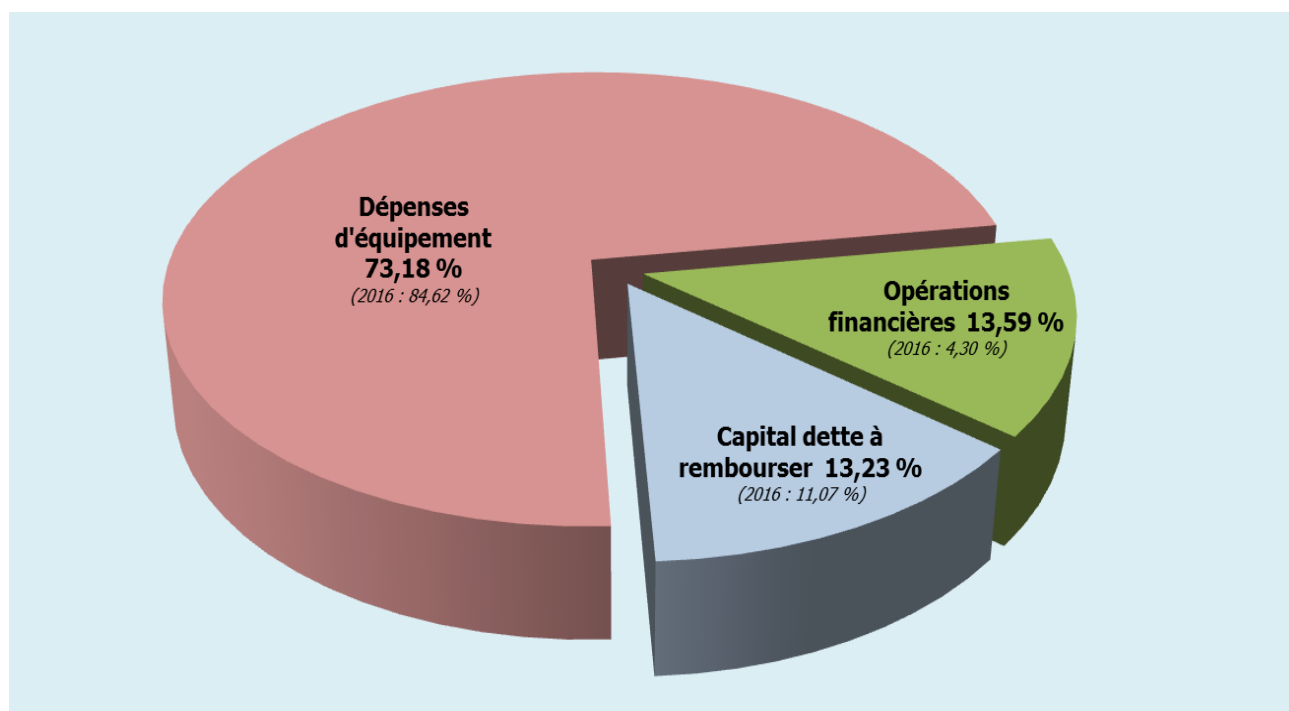
Courant 2017, la ville a saisi l'opportunité de contracter un prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations à des conditions avantageuses. Il s'agit d'un prêt de 1,05 M€ réalisé sur une durée de 20 ans, d'un montant de 1,05 M€ dont une moitié correspond à un prêt d'économie d'énergie, à taux zéro.

SECTION D'INVESTISSEMENT

b) Les dépenses d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2016 en K€	CA 2017 en K€
Capital dette à rembourser	2 328	2 325
Dépenses d'équipement	17 792	12 970
Opérations financières	905	2 427
TOTAL DÉPENSES	21 025	17 722

Répartition des dépenses réelles d'investissement



LES DEPENSES D'EQUIPEMENT : 12 970 K€ (17 792 K€ en 2016)

	Répartition par programme / opérations (en €)	Crédits votés 2017	Mandaté 2017	RAR 2017
160	Rénovation du gymnase Mâtel	944 259	617 288	326 971
170	Aménagements urbains	935 000	705 841	229 159
190	Regroupement scolaire	228 515	187 448	41 067
210	Travaux zéro phyto	100 000	99 634	366
220	Nouveau gymnase boulevard de Belgique	52 000	49 139	
230	Construction local des fêtes	400 000	167 289	232 711
270	Opérations foncières	4 855 959	4 476 679	148 701
280	Nouvelles technologies de l'information	545 937	367 300	88 218
320	Opérations d'urbanisme	73 554	25 650	8 400
330	Restructuration du quartier Bourgogne	200 000	667	
370	Stationnement	600 000	327 941	272 059
560	Étude centre ville	125 463	79 066	18 875
570	Restructuration de la salle Fontalon	17 727	4 793	
610	Travaux de modernisation des cimetières	100 000	77 238	18 928
672	Aménagement Gambetta République	4 699	4 699	
690	Réfection de la rue Victor Basch	3 992	432	
700	Regroupement scolaire Mâtel	816 280	731 053	
710	Accessibilité et optimisation du patrimoine	976 670	174 524	311 731
730	Réfection de la clôture Jean Rostand	17 777	17 775	
850	Création d'un jardin des senteurs	497 232	434 378	
872	Aménagement bords de Loire-trame bleue et trame verte	1 510 000	663 109	
880	Voirie quai du canal	12 103	7 805	
890	Amélioration et optimisation de l'air dans les bâtiments	10 000	749	900
920	Sécurisation des églises	72 270	72 270	
930	Reconstruction local association AS Parc	273	29	
940	Abords paysagers église des Minimes	4 193	4 180	
950	Base nautique du Halage	25 994	24 077	1 840
960	Création d'un CSU et extension du périmètre de vidéo surveillance	521 670	401 612	
970	Allée Simone Weil	16 805	13 968	
	TOTAL OPÉRATIONS	13 668 372	9 736 635	1 699 927
	Investissements courants (en €)			
204	Subventions d'équipements versées	402 380	306 061	4 000
	Autres investissements			
1100	Bâtiments travaux	1 324 625	960 593	306 417
1200	Voirie éclairage	1 430 731	1 027 454	401 913
1300	Environnement	380 484	342 496	33 402
1400	Garage	565 006	354 508	165 586
1500	Autres services	332 164	242 449	69 855
	TOTAL INVESTISSEMENTS COURANTS	4 435 390	3 233 563	981 173
	TOTAL DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (en €)	18 103 762	12 970 198	2 681 100

LE CAPITAL DE LA DETTE A REMBOURSER : 2 325 K€ (2 328 K€ en 2016)

Le remboursement du capital de la dette est quasi stable en raison d'un recours à l'emprunt très maîtrisé. Hormis la mobilisation de l'ouverture de crédit long terme, dont une annuité à taux 0 % a été remboursée fin 2016, aucun emprunt nouveau n'a été souscrit sur 2016 ; ce qui explique la faible variation de ce poste par rapport à 2016.

LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES : 2 427 K€ (905 K€ en 2016)

Ce poste évolue de + 1 522 K€ par rapport au CA 2016. Il comprend :

➤ **Le remboursement de 50% de l'avance FCTVA : + 820 K€**

Consentie à taux 0% par la Caisse des Dépôts et Consignations en 2015 pour un montant de 1 640 K€, un premier remboursement de 820 K€ est intervenu en décembre 2016 ; un second versement en avril 2017 de 820 K€ a soldé cette avance.

➤ **Des remboursements de trop perçus sur subventions : + 184 €**

Il s'agit de remboursements concernant une subvention FISAC (64 K€) et une subvention de l'ADEME concernant les travaux des réseaux de chaleur (120 K€).

➤ **L'apurement du compte 1069 « reprise sur excédents capitalisés » + 396 K€**

Il s'agit d'une opération purement comptable. Dans le cadre de la fiabilisation des comptes locaux, la Direction Générale des Finances Publiques a demandé l'apurement du compte 1069, mouvementé lors de la réforme de la nomenclature comptable au 1^{er} janvier 2006 afin de neutraliser l'incidence financière résultant d'une modification de comptabilisation des intérêts courus non échus sur emprunts.

➤ **La souscription de titres participation : + 546 K€**

- 36 K€ pour l'entrée au capital de la société publique locale « OSER » chargée de projets de rénovations énergétiques ; et qui sera missionnée pour des études de diagnostic sur le Centre Administratif ;
- 510 K€ pour l'entrée au capital de la SEMOP « Foch Sully » chargée de la réalisation de l'espace commercial et urbain en centre-ville.

➤ **La comptabilisation d'une créance : + 458 K€**

Il s'agit là encore d'une opération comptable liée à la vente échelonnée de 2 parcelles de terrain situées place Aristide Briand à la SCC NOAHO Habitat, intervenue fin 2017 pour un montant de 916 K€ ; une partie a été encaissée sur 2017 ; une autre le sera sur 2018, d'où la constatation d'une créance.

➤ **Des dépôts et cautionnements : + 19 K€**

Ce poste enregistre les mouvements comptables concernant la restitution de cautions diverses (réservations de salles, badges accès aux aires piétonnes...) Il fonctionne en dépenses et en recettes.

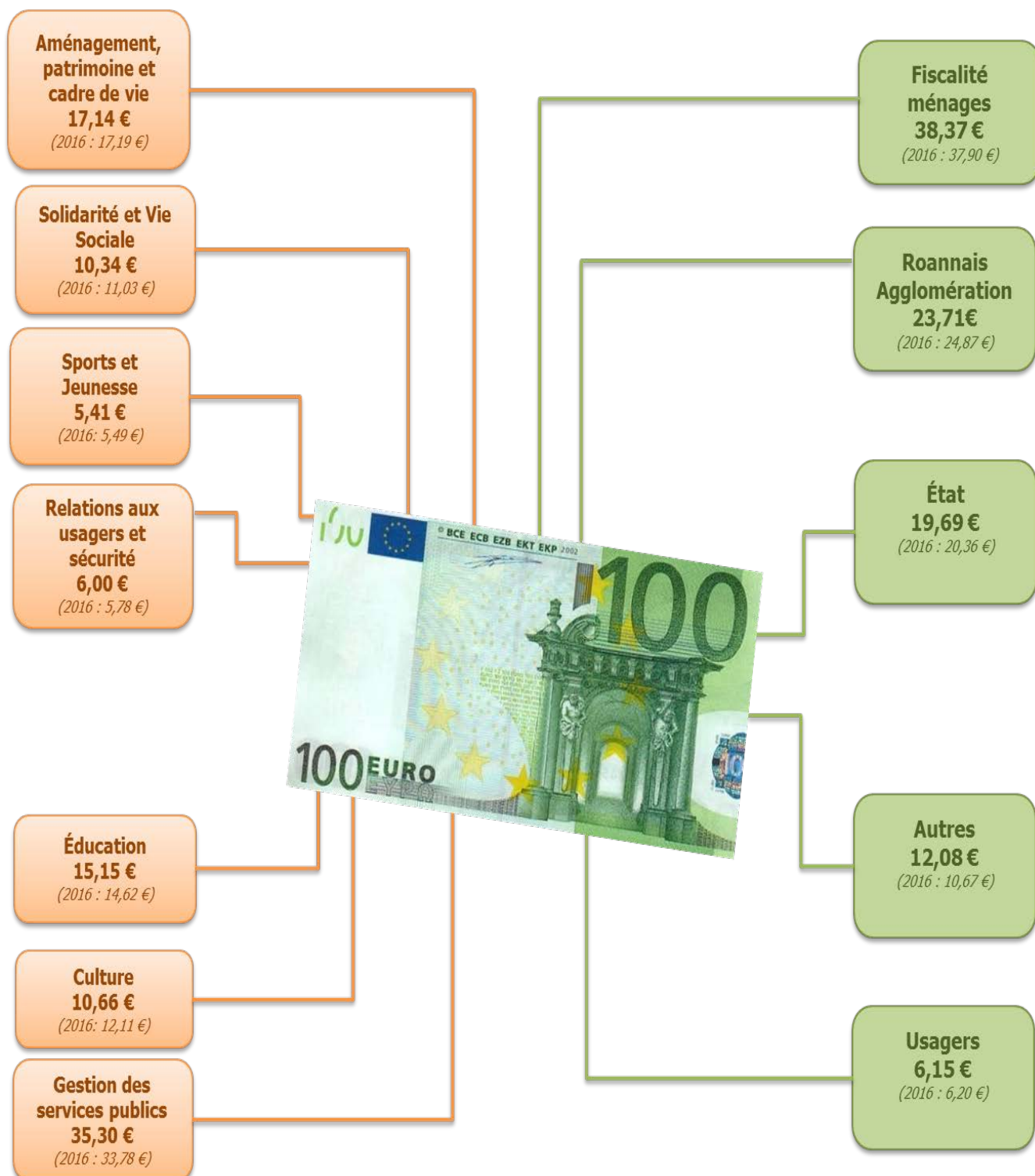
c) Les restes à réaliser

En section d'investissement, les crédits non réalisés mais engagés au 31 décembre de l'année font l'objet de reports sur l'année suivante. Pour 2017, ces crédits s'élèvent à 2 683 K€ en dépenses et à 589 K€ en recettes. Ils ont été pris en compte dans le besoin de financement de l'exercice 2017 et sont financés par l'affectation du résultat 2017 en section d'investissement.

	Libellés programmes / Opérations (en €)	Dépenses	Recettes
160	Rénovation du gymnase Mâtel	326 971	
170	Aménagements urbains	229 159	
190	Regroupement scolaire	41 067	
210	Travaux zéro phyto	366	
220	Restructuration du gymnase boulevard de Belgique		160 579
230	Construction local service des fêtes	232 711	
270	Opérations foncières	148 701	
280	Nouvelles technologies de l'information	88 218	
320	Opérations d'urbanisme	8 400	
370	Stationnement	272 059	
560	Étude centre-ville	18 875	
590	Rénovation RD 207		50 000
610	Travaux de rénovation des cimetières	18 928	
700	Regroupement scolaire Mâtel		136 417
710	Accessibilité et optimisation du patrimoine	311 731	149 643
850	Création d'un jardin des senteurs		92 077
890	Amélioration et optimisation du renouvellement de l'air dans les bâtiments	900	
950	Base nautique du Halage	1 840	
	TOTAL opérations d'équipements	1 699 927	588 716
1100	Bâtiments travaux	306 417	
1200	Voirie éclairage	401 913	
1300	Environnement	33 402	
1400	Garage	165 586	
1500	Autres services	69 855	
13	Subventions d'investissement		
16	Cautions	1 800	
204	Subventions d'équipement	4 000	
	TOTAL investissements courants	982 973	0
	TOTAL GENERAL(en €)	2 682 900	588 716

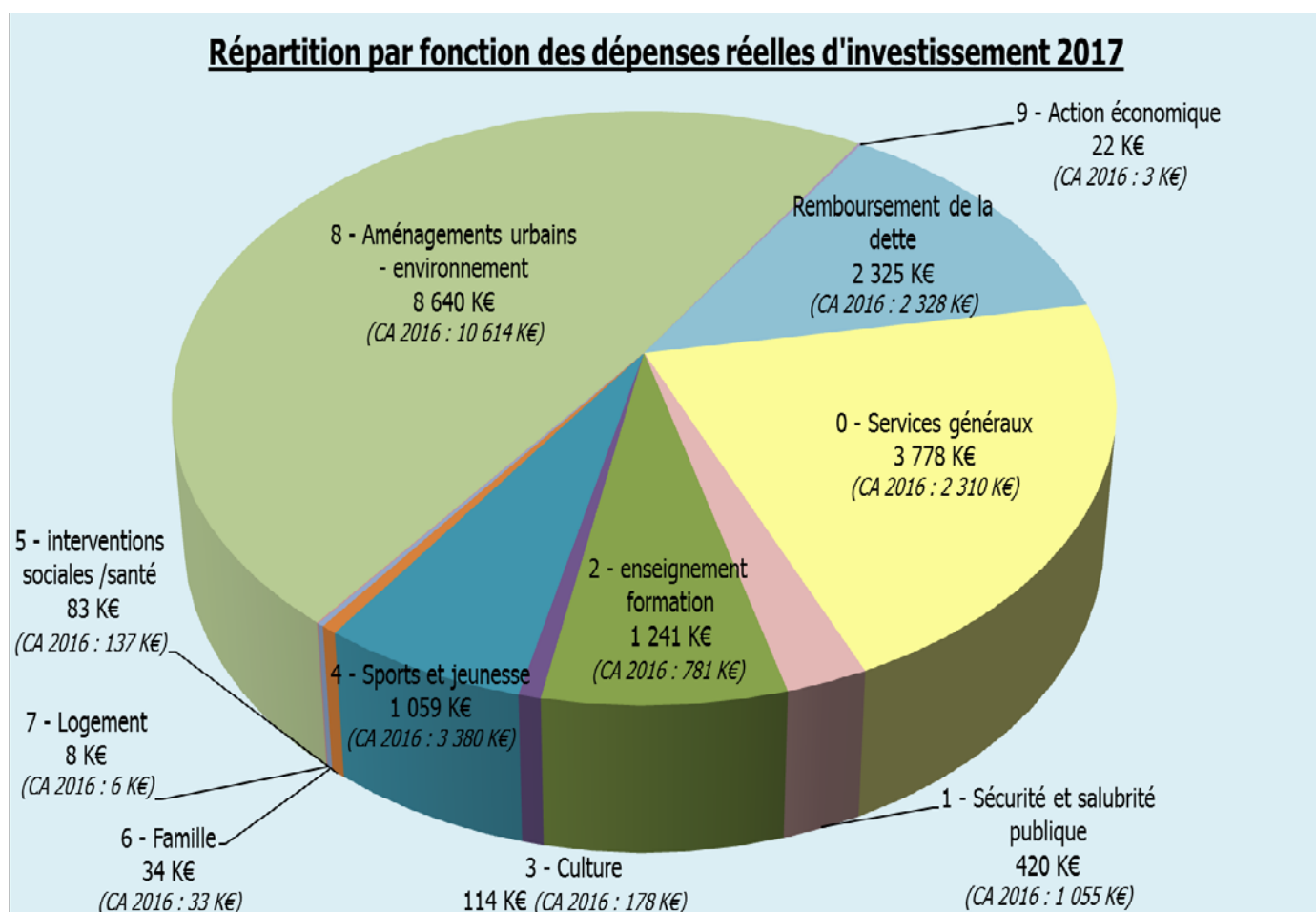
III – Les documents annexes

a) Section de fonctionnement : répartition sur 100 € du CA 2017



b) Section d'investissement : répartition des dépenses réelles par fonction

Répartition par fonction en K€	Rappel CA 2016	CA 2017
0 Services généraux	2 310	3 778
1 Sécurité et salubrité publique	1 055	420
2 Enseignement - formation	781	1 241
3 Culture	178	114
4 Sports et jeunesse	3 380	1 059
5 Interventions sociales et santé	137	83
6 Famille	33	34
7 Logement	6	8
8 Aménagements urbains - environnement	10 814	8 640
9 Action économique	3	22
Remboursement de la dette	2 328	2 325
TOTAL en K€	21 025	17 722



c) Les emprunts garantis

Pour faciliter la réalisation de logements sociaux, d'acquisitions ou de travaux d'intérêt général sur le territoire, la Ville de Roanne peut être appelée à garantir des emprunts. Cette procédure garantit au prêteur le remboursement par la ville en cas de défaillance de l'emprunteur.

Au 31 décembre 2017, l'encours de dette garantie s'élève à :

Bénéficiaires	Montant de l'encours 31/12/2016	Montant de l'encours 31/12/2017
OPHÉOR	42 240 153 €	39 539 246 €
CITÉ NOUVELLE	13 809 438 €	14 423 534 €
SCI LES PIÉRRISSES	380 951 €	361 223 €
OGEC ST PAUL	127 495 €	118 989 €
ADOMA	125 674 €	121 278 €
ASSOCIATION CINÉ RIVAGE	51 267 €	30 760 €
SCI RUE MARX DORMOY	40 822 €	38 269 €
OGEC ST MICHEL	25 935 €	17 109 €
SCI ESPACE SANTÉ ROANNE	- €	550 000 €
TOTAL	56 801 735 €	55 200 408 €

d) Les ratios

	Ville de Roanne CA 2016	Ville de Roanne CA 2017	Strate chiffres 2015	
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 010,46 €	1 013,34 €	1 269,00 €	😊
Produit des impositions directes/population	506,30 €	520,47 €	626,00 €	😊
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 338,64 €	1 356,27 €	1 450,00 €	😐
Dépenses d'équipement brut/population	471,63 €	349,05 €	259,00 €	😊😊
Encours de dette/population	382,04 €	350,35 €	1 118,00 €	😊😊😊
DGF/population	214,25 €	204,12 €	244,00 €	😐
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	59,72%	60,41%	60,00%	😐
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	80,22%	79,42%	94,30%	😊😊
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	35,23%	25,74%	17,90%	😊😊
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	28,54%	25,83%	77,10%	😊😊😊

*2015 Source : Ministère des finances – les collectivités locales en chiffres

e) Les provisions

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales une provision doit être constituée :

1. Dès l'ouverture d'un contentieux en 1^{ère} instance contre la commune ;
2. Dès l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, pour les garanties d'emprunts, les prêts et créances, les avances de trésorerie et les participations en capital accordés par la commune à l'organisme faisant l'objet de la procédure collective ;
3. Lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public.

Le montant de la provision, son évolution et son emploi, sont retracés sur l'état des provisions joint au budget et au compte administratif.

Budget général – État des provisions au 31-12-2017

Objet de la provision	31/12/2016	Dotations 2017	Reprise 2017	31/12/2017
Provision pour litiges	0 €			0 €
Provision pour garanties d'emprunts	50 000 €		50 000 €	100 000 €
Provision pour dépréciation des comptes de redevables	163 400 €	31 750 €	26 400 €	168 750 €
Provision pour dépréciation de débiteurs divers	55 471 €			55 471 €
Total provisions	268 871 €	31 750 €	76 400 €	324 221 €

Budget annexe du Théâtre Municipal – État des provisions au 31-12-2017

Objet de la provision	31/12/2016	Dotations 2017	Reprise 2017	31/12/2017
Provision pour litiges	40 000 €			40 000 €
Total provisions	40 000 €			40 000 €

Budget annexe du Service Public Funéraire – État des provisions au 31-12-2017

Objet de la provision	31/12/2016	Dotations 2017	Reprise 2017	31/12/2017
Provision pour dépréciation des comptes de clients	32 950 €	8 560 €		41 510 €
Total provisions	32 950 €	8 560 €		41 510 €

Budget annexe du Crématorium – État des provisions au 31-12-2017

Objet de la provision	31/12/2016	Dotations 2017	Reprise 2017	31/12/2017
Provision pour dépréciation des comptes de clients	28 400 €	9 280 €		37 680 €
Total provisions	28 400 €	9 280 €		37 680 €

BUDGETS

ANNEXES



I – Théâtre

a) Le résultat à affecter :

L'arrêté des comptes 2017 permet de dégager les résultats globaux suivants :

EXPLOITATION (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017		
Recettes	1 204 539,69	1 137 849,19		
Dépenses	-1 139 481,86	-1 183 786,29		
RÉSULTAT EXERCICE	65 057,83	-45 937,10		
Résultats antérieurs non affectés	56 096,09	109 952,39		
RÉSULTAT A AFFECTER	121 153,92	64 015,29	A	résultat cumulé fonctionnement

INVESTISSEMENT (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017		
Recettes	103 005,23	51 132,65		
Dépenses	-122 849,01	-78 855,67		
RÉSULTAT EXERCICE	-19 843,78	-27 723,02		
Soldes antérieurs reportés	8 992,83	-10 850,95		
SOLDE INVESTISSEMENT	-10 850,95	-38 573,97		
Recettes reportées	41 897,05	31 820,00		
Dépenses reportées	-42 247,63	26 269,76		
EXCÉDENT OU BESOIN DE FINANCEMENT	-11 201,53	-33 023,73	B	Besoin de financement

SOLDE DISPONIBLE (A-B)	109 952,39	30 991,56	C	Solde disponible
-------------------------------	-------------------	------------------	----------	-------------------------

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement (A) qui doit prioritairement couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (B) ; seul le solde disponible est libre d'affectation.

Il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement (A) au besoin de financement de la section d'investissement (B) et de reporter le solde disponible en report à nouveau sur la section d'exploitation (compte 002 résultat de fonctionnement reporté).

Affectation du résultat (A)	64 015,29 €
<i>Affectation à l'investissement pour couverture du besoin de financement (B)</i>	<i>33 023,73 €</i>
<i>Report à nouveau en section d'exploitation</i>	<i>30 991,56 €</i>
Total affecté (A)	64 015,29 €

b) La section de fonctionnement 2017

Elle présente un résultat de - 45 937,10 € ; différence entre les recettes et dépenses réalisées en 2017, lesquelles se présentent comme suit :

RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Produits des entrées TMR	217 910,95	224 375,80
Produits des entrées associations partenaires	55 152,25	54 165,04
Mise à disposition de personnel et plateau technique	27 107,53	23 480,33
Participations emplois d'avenir	3 299,88	0,00
Subvention de l'État	8 355,55	730,44
Subventions Région	7 470,34	71 018,00
Subventions Département	30 000,00	30 000,00
Prise en charge du déficit par le budget général	851 200,00	710 000,00
Autres produits divers	4 043,19	6 093,18
<i>Amortissement de subventions transférables</i>		<i>17 986,40</i>
Total Recettes	1 204 539,69	1 137 849,19
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Charges à caractère général	423 853,51	439 101,46
Charges de personnel	487 333,00	527 814,84
Redevances, licences, concessions et divers	34 795,92	40 999,55
Subventions versées (fonctionnement et exceptionnelles)	80 700,00	82 700,00
Reversements aux associations partenaires	54 837,41	53 237,99
Autres dépenses diverses	359,74	1,33
<i>Amortissements des équipements</i>	<i>17 602,28</i>	<i>39 931,12</i>
<i>Dotation aux provisions pour risques et charges exceptionnels</i>	<i>40 000,00</i>	<i>0,00</i>
Total Dépenses	1 139 481,86	1 183 786,29
RESULTAT DE L'EXERCICE	65 057,83	-45 937,10

Le résultat de l'exercice est en recul important par rapport à 2016 (- 45 937,10 € en 2017 contre + 65 057,83 € en 2016) en raison :

Dépenses :

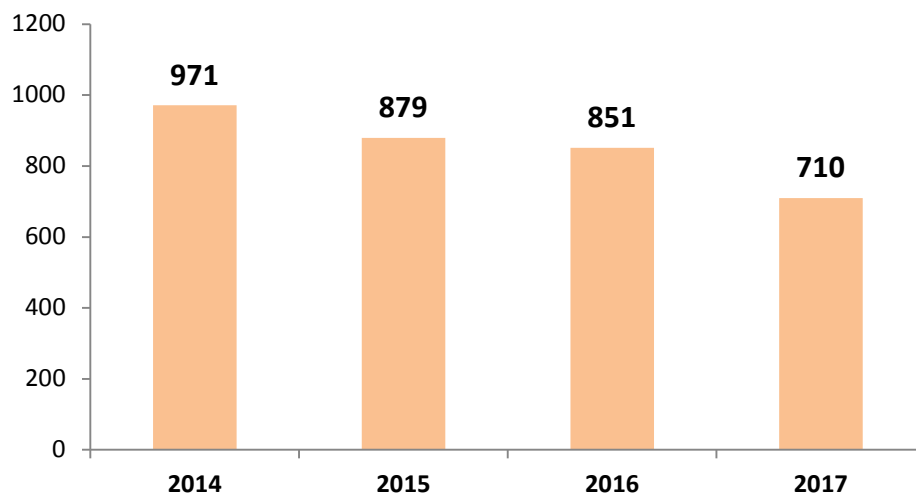
- d'une augmentation des charges de fonctionnement de + 44 304,43 € principalement concentrée sur les charges de personnel (+ 40 481,84 €)

Recettes :

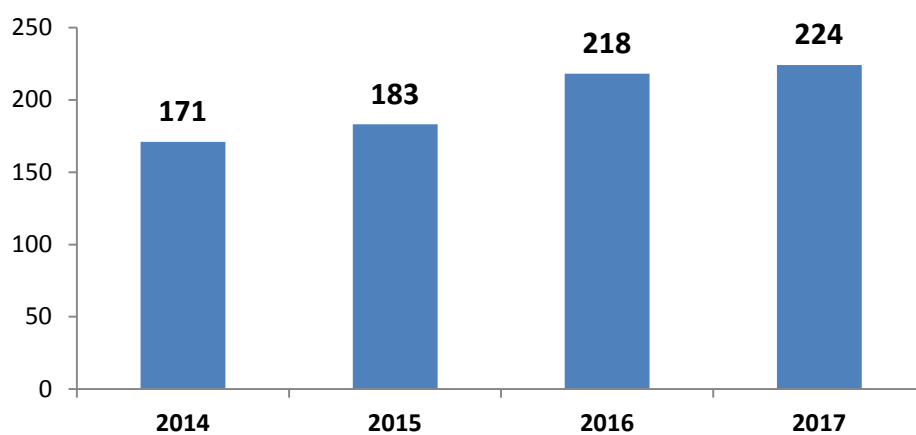
- d'un appel au budget général moins important : 710 000 € en 2017 contre 851 200 € en 2016.

La subvention d'équilibre a pu être réduite, suite à la décision de la région de financer la programmation 2017 à hauteur de 60 000 €, et d'une évolution positive du produit issu de la billetterie ; sachant que les résultats antérieurs non affectés (109 952,39 €) permettent de couvrir le solde négatif 2017.

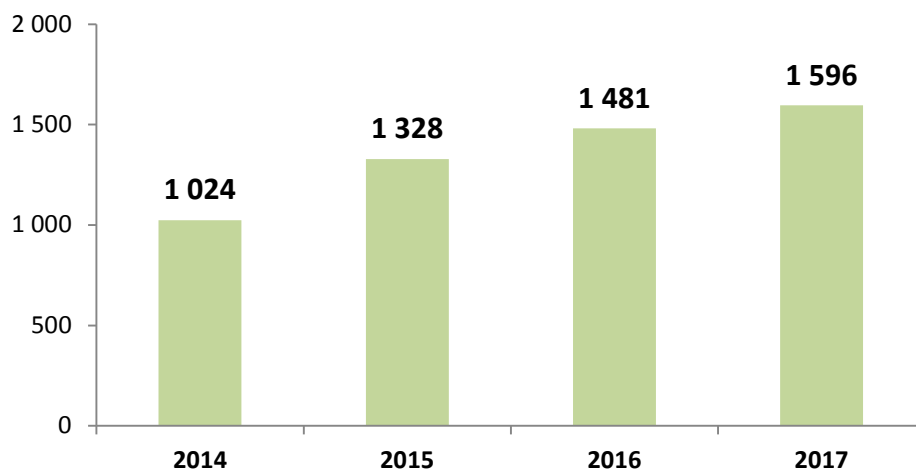
➤ **Évolution de la subvention d'équilibre du budget général (en K€)**



➤ **Évolution du produit des entrées « programmation municipale » (en K€)**



➤ **Évolution du nombre d'abonnés (TMR + associations partenaires)**



c) La section d'investissement 2017

Elle présente un résultat négatif de – 27 723,02 € ; différence entre les recettes et dépenses réalisées en 2017 ; lesquelles se présentent comme suit :

RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Subventions d'équipement pour renouvellement son	84 902,95	
<i>Affectation résultat n-1</i>		11 201,53
<i>Amortissements des biens</i>	17 602,28	39 931,12
<i>Transfert frais d'études renouvellement son</i>	500,00	
Total recettes	103 005,23	51 132,65
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Acquisitions de matériel et outillage technique	10 880,28	17 741,98
Installations agencements	26 565,78	
Opération renouvellement du son	84 902,95	40 734,80
Opération restauration salle du théâtre		2 392,49
<i>Amortissements des subventions transférables</i>		17 986,40
<i>Intégration frais d'études « son » dans travaux</i>	500,00	
Total dépenses	122 849,01	78 855,67
RESULTAT DE L'EXERCICE	-19 843,78	-27 723,02

Les recettes 2017 : 51 132,65 € HT

Elles sont issues d'opérations comptables.

- *Affectation du résultat n-1*..... 11 201,53 €
- *Amortissements des biens*..... 39 931,12 €

Les dépenses 2017 : 78 855,67 € HT

- Modernisation gril par motorisation 17 391,40 €
- Acquisition d'un marchepied et d'une échelle 350,58 €
- Modernisation de la sonorisation 40 734,80 €
- Restauration de la salle 2 392,49 €
- *Amortissements des subventions transférables*..... 17 986,40 €

Les restes à réaliser à reporter sur 2018 :

Recettes : 31 820,00 € HT

- Solde subvention Région « renouvellement son » 31 820,00 €

Dépenses : 26 269,76 € HT

- Mission contrôle « renouvellement du son »..... 1 162,25 €
- Restauration des stucs et faux marbres 25 107,51 €

II – Parkings aménagés

a) Le résultat à affecter :

L'arrêté des comptes 2017 permet de dégager les résultats globaux suivants :

EXPLOITATION (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017		
Recettes	420 885,05	463 706,21		
Dépenses	-350 596,37	-349 026,02		
RÉSULTAT EXERCICE	70 288,68	114 680,19		
Résultats antérieurs non affectés	22 567,16	24 725,92		
RÉSULTAT A AFFECTER	92 855,84	139 406,11	A	résultat cumulé fonctionnement

INVESTISSEMENT (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017		
Recettes	213 306,33	213 092,71		
Dépenses	-213 092,71	-213 092,71		
RÉSULTAT EXERCICE	213,62	0,00		
Soldes antérieurs reportés	-68 343,54	-68 129,92		
SOLDE INVESTISSEMENT	-68 129,92	-68 129,92		
Recettes reportées	0,00	0,00		
Dépenses reportées	0,00	- 37 600,00		
EXCÉDENT OU BESOIN DE FINANCEMENT	-68 129,92	-105 729,92	B	Besoin de financement

SOLDE DISPONIBLE (A-B)	24 725,92	33 676,19	C	Solde disponible
-------------------------------	------------------	------------------	----------	-------------------------

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le résultat comptable d'exploitation (A) n'est pas libre d'emploi. Il doit en priorité être affecté :

1. Pour le montant des plus-values nettes de cessions au financement des dépenses d'investissement (compte 1064 « réserves règlementées »)
2. Au besoin de financement de la section d'investissement qui s'apprécie en tenant compte des restes à réaliser.

Aucune plus - values nettes de cessions n'ayant été réalisée sur l'exercice 2017, il est proposé d'affecter le résultat cumulé d'exploitation (A) au besoin de financement de la section d'investissement (B) et de reporter le solde disponible en report à nouveau sur la section d'exploitation (compte 002 résultat de fonctionnement reporté).

Affectation du résultat (A)	139 406,11 €
<i>Affectation à l'investissement pour couverture du besoin de financement (B)</i>	<i>105 729,92 €</i>
<i>Report à nouveau en section d'exploitation (solde disponible A-B)</i>	<i>33 676,19 €</i>
Total affecté (A)	139 406,11 €

b) La section d'exploitation 2017

Elle présente un résultat de + **114 680,19 €** ; différence entre les recettes et dépenses réalisées en 2017 ; lesquelles se présentent comme suit :

RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Produits du stationnement	127 760,67	139 202,65
Mise à disposition du personnel facturée	14 291,37	15 034,25
Autres produits divers	340,30	1 376,60
<i>Amortissement des subventions d'équipement</i>	<i>213 092,71</i>	<i>213 092,71</i>
Subvention du budget général	65 400,00	95 000,00
Total Recettes	420 885,05	463 706,21
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Eau, énergie, électricité, chauffage	20 714,99	23 212,19
Entretien, maintenance, nettoyage et divers	50 155,80	45 234,78
Assurances	11 729,66	11 731,27
Taxes foncières	28 188,00	26 919,99
Charges de copropriété	12 600,02	13 169,66
Téléphonie et cartes bancaires	2 640,40	2 295,34
Frais de personnel	79 604,71	81 500,00
<i>Amortissements des équipements</i>	<i>144 962,79</i>	<i>144 962,79</i>
Total Dépenses	350 596,37	349 026,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	70 288,68	114 680,19

La variation du résultat de l'exercice provient principalement d'une subvention du budget général plus élevée en 2017 en raison d'un besoin de financement de la section d'investissement plus important (105 729,92 € contre 68 129,92 € en 2016) ; lié à l'inscription d'un reste à réaliser en dépenses de 37 600,00 € pour la modernisation du contrôle d'accès du parking République.

c) La section d'investissement 2017

Elle présente un résultat de **0 €** ; les dépenses et les recettes, composées d'opérations comptables, s'équilibrant entre elles.

RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
<i>Amortissement des équipements</i>	<i>144 962,79</i>	<i>144 962,79</i>
<i>Affectation résultat n-1</i>	<i>68 343,54</i>	<i>68 129,92</i>
Total Recettes	213 306,33	213 092,71
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
<i>Amortissement des subventions d'équipement</i>	<i>213 092,71</i>	<i>213 092,71</i>
Total Dépenses	213 092,71	213 092,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	213,62	0,00

Les restes à réaliser à reporter sur 2018

Dépenses : 37 600,00 € HT

- Report sur 2018 d'un engagement lié à la modernisation du contrôle d'accès du Parking République.

III – Service Public Funéraire

a) Le résultat à affecter :

L'arrêté des comptes 2017 permet de dégager les résultats globaux suivants :

EXPLOITATION (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017		
Recettes	1 183 955,92	1 216 296,90		
Dépenses	1 148 610,95	1 072 324,09		
RESULTAT EXERCICE	35 344,97	143 972,81		
Résultats antérieurs non affectés	345 460,94	142 750,87		
RESULTAT A AFFECTER	380 805,91	286 723,68	A	résultat cumulé fonctionnement

INVESTISSEMENT	Rappel CA 2016	CA 2017		
Recettes	81 186,77	359 704,34		
Dépenses	105 603,25	544 437,28		
RESULTAT EXERCICE	-24 416,48	-184 732,94		
Soldes antérieurs reportés	121 217,44	96 800,96		
SOLDE INVESTISSEMENT	96 800,96	-87 931,98		
Recettes reportées		10 000,00		
Dépenses reportées	334 856,00	77 058,97		
EXCEDENT OU BESOIN DE FINANCEMENT	-238 055,04	-154 990,95	B	Besoin de financement

SOLDE DISPONIBLE (A-B)	142 750,87	131 732,73	C	Solde disponible
-------------------------------	-------------------	-------------------	----------	-------------------------

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le résultat comptable d'exploitation (A) n'est pas libre d'emploi. Il doit en priorité être affecté :

1. Pour le montant des plus-values nettes de cessions au financement des dépenses d'investissement (compte 1064 « réserves règlementées »)
2. Au besoin de financement de la section d'investissement qui s'apprécie en tenant compte des restes à réaliser.

Aucune plus - values nettes de cessions n'ayant été réalisée sur l'exercice 2017, il est proposé d'affecter le résultat cumulé d'exploitation (A) au besoin de financement de la section d'investissement (B) et de reporter le solde disponible en report à nouveau sur la section d'exploitation (compte 002 résultat de fonctionnement reporté).

Affectation du résultat (A)	286 723,68 €
<i>Affectation à l'investissement pour couverture du besoin de financement (B)</i>	<i>154 990,95 €</i>
<i>Report à nouveau en section d'exploitation</i>	<i>131 732,73 €</i>
Total affecté (A)	286 723,68 €

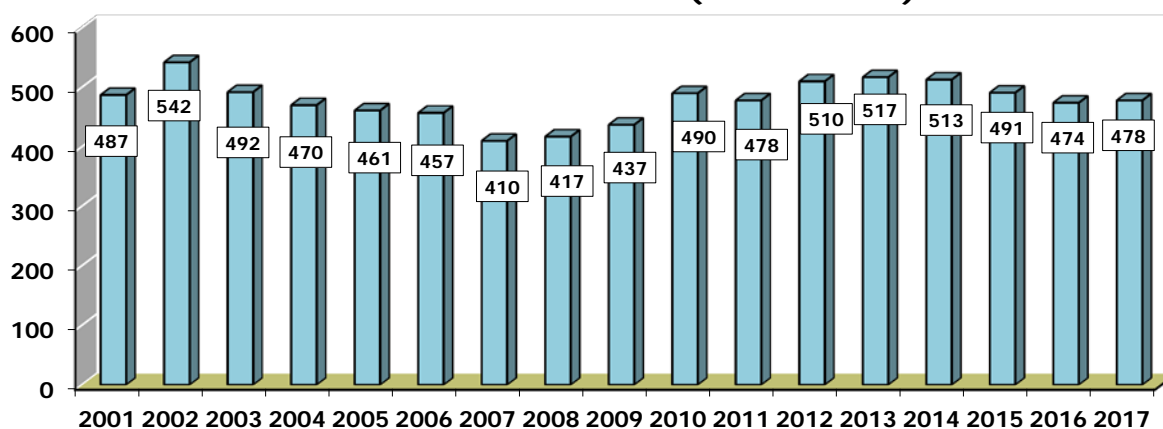
b) La section d'exploitation 2017

Elle présente un résultat de + **143 972,81 €** ; différence entre les recettes et dépenses réalisées en 2017, lesquelles se présentent comme suit :

RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Rabais, remises, ristournes obtenus	8 712,27	8 958,86
Prestations de services - Organisation funéraires	1 120 891,06	1 130 504,83
Mise à disposition de personnel facturée	9 270,55	9 857,80
Produits divers de gestion courante	1 086,75	
Produits exceptionnels	123,02	1 892,50
<i>Reprise provisions</i>	<i>4 850,00</i>	
<i>Variations des stocks</i>	<i>39 022,27</i>	<i>46 956,20</i>
<i>Annulation factures 2016 suite à rectification de TVA</i>		<i>18 126,71</i>
Total Recettes	1 183 955,92	1 216 296,90
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Achats de marchandises	187 364,82	169 565,53
Annonces et insertions	140 383,50	129 009,18
Autres charges courantes	146 473,50	131 305,86
Charges de personnel	452 844,82	462 322,87
Autres charges exceptionnelles	6 168,50	3 571,77
Impôt sur les sociétés	61 658,00	21 661,00
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		955,41
<i>Amortissements des biens</i>	<i>81 186,77</i>	<i>88 223,49</i>
<i>Provisions</i>	<i>37 800,00</i>	<i>8 560,00</i>
<i>Variations des stocks</i>	<i>34 731,04</i>	<i>39 022,27</i>
<i>Réémission factures 2016 suite à erreur TVA</i>		<i>18 126,71</i>
Total Dépenses	1 148 610,95	1 072 324,09
Résultat de l'exercice (en € HT)	35 344,97	143 972,81

La principale source de financement du service est issue du produit des funéraires qui s'élève en 2017 à 1 130 504,83 € contre 1 120 891,06 € en 2016 ; soit une progression de + 9 613,77 €.

FUNÉRAILLES RÉALISÉES (2001 à 2017)



Les recettes 2017 du produit des funéraires permettent de couvrir intégralement les charges d'exploitation du service.

c) La section d'investissement 2017

Elle présente un résultat négatif de – **184 732,94 €**, différence entre les recettes et dépenses réalisées en 2017 :

RECETTES INVESTISSEMENT(en €)	Rappel CA 2016	CA 2017
Remboursement part logiciel par Crématorium		7 645,25
<i>Amortissements des biens</i>	81 186,77	89 178,90
<i>Transfert des frais d'études</i>		20 949,42
<i>Récupération avance sur marché</i>		3 875,73
<i>Affectation N-1</i>		238 055,04
Total recettes	81 186,77	359 704,34
DÉPENSES INVESTISSEMENT (en €)	Total CA 2016	CA 2017
Remboursement capital dette	54 785,72	54 785,72
Acquisition de logiciel		15 290,50
Acquisitions de mobilier, matériel et outillage	2 519,42	25 557,85
Acquisition de matériel de transports		22 715,29
Travaux divers		1 995,90
Etudes et travaux de rénovation du SFP	48 298,11	399 266,87
<i>Transfert des frais d'études</i>		20 949,42
<i>Récupération avance sur marché</i>		3 875,73
Total dépenses	105 603,25	544 437,28
RESULTAT DE L'EXERCICE	-24 416,48	-184 732,94

Les recettes : 359 704,34 € HT

- Remboursement « quote-part crématorium » logiciel de gestion commun7 645,25 €
- *Autres recettes issues d'opérations comptables* 352 059,09 €

Les dépenses : 544 437,28 € HT

- Remboursement du capital de l'emprunt « Funérarium »54 785,72 €
- Acquisition d'un logiciel de gestion commun avec le crématorium 15 290,50 €
- Acquisition d'une TV pour la salle de cérémonie1 409,17 €
- Petit matériel divers (drap tricolore, projecteur LED, etc...).....2 799,62 €
- Matériel et mobilier pour le nouvel espace commercial..... 21 349,06 €
- Acquisition d'un véhicule Goupil 22 715,29 €
- Travaux portail SFP.....1 995,90 €
- Rénovation des locaux du SFP (études et travaux) 399 266,87 €
- *Autres dépenses issues d'opérations comptables* 24 825,15 €

Les restes à réaliser à reporter sur 2018

Recettes : 10 000,00 € HT

- Subvention pour acquisition véhicule électrique..... 10 000,00 €

Dépenses : 77 058,97 € HT

- Travaux de réaménagement des salons et espace commercial..... 77 058,97 €

IV – Crématorium

a) Le résultat à affecter :

L'arrêté des comptes 2017 permet de dégager les résultats globaux suivants :

EXPLOITATION (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017		
Recettes	241 798,00	253 059,93		
Dépenses	162 072,98	159 059,62		
RESULTAT EXERCICE	79 725,02	94 000,31		
Résultats antérieurs non affectés	175 590,72	149 469,94		
RESULTAT A AFFECTER	255 315,74	243 470,25	A	résultat cumulé fonctionnement

INVESTISSEMENT	Rappel CA 2016	CA 2017		
Recettes	330 749,32	171 145,74		
Dépenses	407 832,64	150 898,03		
RESULTAT EXERCICE	-77 083,32	20 247,71		
Soldes antérieurs reportés	17 908,52	-59 174,80		
SOLDE INVESTISSEMENT	-59 174,80	-38 927,09		
Recettes reportées				
Dépenses reportées	46 671,00	764,00		
EXCEDENT OU BESOIN DE FINANCEMENT	-105 845,80	-39 691,09	B	Besoin de financement

SOLDE DISPONIBLE (A-B)	149 469,94	203 779,16	C	Solde disponible
-------------------------------	-------------------	-------------------	----------	-------------------------

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le résultat comptable d'exploitation (A) n'est pas libre d'emploi. Il doit en priorité être affecté :

1. Pour le montant des plus-values nettes de cessions au financement des dépenses d'investissement (compte 1064 « réserves règlementées »)
2. Au besoin de financement de la section d'investissement qui s'apprécie en tenant compte des restes à réaliser.

Aucune plus - values nettes de cessions n'ayant été réalisée sur l'exercice 2017, il est proposé d'affecter le résultat cumulé d'exploitation (A) au besoin de financement de la section d'investissement (B) et de reporter le solde disponible en report à nouveau sur la section d'exploitation (compte 002 résultat de fonctionnement reporté).

Affectation du résultat (A)	243 470,25 €
<i>Affectation à l'investissement pour couverture du besoin de financement (B)</i>	<i>39 691,09 €</i>
<i>Report à nouveau en section d'exploitation</i>	<i>203 779,16 €</i>
Total affecté (A)	243 470,25 €

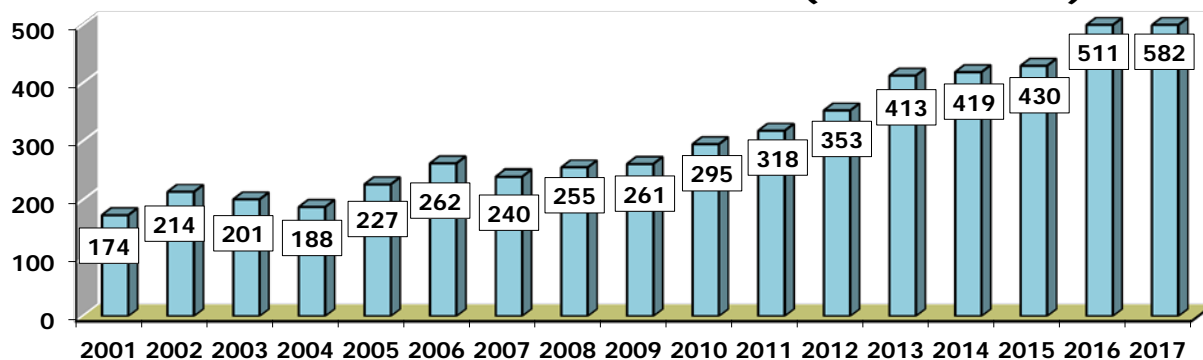
b) La section d'exploitation 2017

Elle présente un résultat de + **94 000,31 €** différence entre les recettes et dépenses réalisées en 2017, lesquelles se présentent comme suit :

RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Prestations de services - crémations	241 798,00	253 059,93
Total Recettes	241 798,00	253 059,93
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Energie	26 430,85	33 393,81
Entretien, nettoyage, réparations, maintenance..	9 375,73	11 835,00
Primes d'assurances	2 126,13	2 506,65
Taxes foncières	2 376,00	2 369,14
Autres charges courantes	848,04	
Charges de personnel	32 994,91	45 279,83
Impôt sur les sociétés	28 772,00	36 166,00
<i>Sortie d'actif de la sole de l'ancien four</i>	<i>11 141,11</i>	
<i>Amortissements des équipements</i>	<i>19 608,21</i>	<i>18 229,19</i>
<i>Provisions</i>	<i>28 400,00</i>	<i>9 280,00</i>
Total Dépenses	162 072,98	159 059,62
RESULTAT DE L'EXERCICE	79 725,02	94 000,31

La principale source de financement du service est issue du produit des crémations qui s'élève en 2017 à 253 059,93 € contre 241 798,00 € en 2016 ; soit une progression de + 11 261,93 €. Cette variation s'explique par une évolution du nombre de crémations (+ 71 par rapport à 2016).

CRÉMATIONS RÉALISÉES (2001 à 2017)



Les recettes 2017 du produit des crémations permettent de couvrir intégralement les charges d'exploitation du service.

c) La section d'investissement 2017

Elle présente un résultat de + **20 247,71 €** différence entre les recettes et dépenses réalisées en 2017 :

RECETTES INVESTISSEMENT(en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Emprunt	300 000,00	
<i>Sortie d'actif de la sole de l'ancien four</i>	<i>11 141,11</i>	
<i>Amortissements des biens</i>	<i>19 608,21</i>	<i>18 229,19</i>
<i>Transfert des frais d'études</i>		<i>47 070,75</i>
<i>Affectation n-1</i>		<i>105 845,80</i>
Total recettes	330 749,32	171 145,74
DÉPENSES INVESTISSEMENT (en € HT)	Rappel CA 2016	CA 2017
Remboursement du capital de la dette		15 000,00
Frais d'études	6 136,07	500,00
Acquisition de logiciel		7 645,25
Acquisition de matériels divers	2 327,52	1 706,65
Travaux	399 369,05	78 975,38
<i>Transfert des frais d'études</i>		<i>47 070,75</i>
Total dépenses	407 832,64	150 898,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	-77 083,32	20 247,71

Les recettes : 171 145,74 € HT

Elles sont issues d'opérations comptables :

- *Amortissements des biens* 18 229,19 €
- *Transfert des frais d'études dans les comptes d'immobilisations concernés* 47 070,75 €
- *Affectation du résultat n-1* 105 845,80 €

Les dépenses : 150 898,03 € HT

- Remboursement emprunt nouveau four (300 K€ sur 20 ans à taux 0 %) 15 000,00 €
- Contrôle technique crématorium 500,00 €
- Quote-part d'un logiciel de gestion partagé avec le SFP 7 645,25 €
- Acquisition frigo, radiateurs, vestiaires, armoire, placards (local technique) 1 706,65 €
- Solde travaux nouveau four ; installation climatiseur salle du crématorium 78 975,38 €
- *Transfert des frais d'études dans les comptes d'immobilisations concernés* 47 070,75 €

Les restes à réaliser à reporter sur 2018

Dépenses : 764,00 € HT

- Contrôle technique crématorium 400,00 €
- SPS modernisation crématorium 364,00 €